



REPUBLIQUE DU CAP VERT

MINISTERE D'INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS



# PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES DES TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET COMMUNICATION

---

---

**INDEX**

---

---

ABREVIATION	
INTRODUCTION	
II – METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PLAN	9
III – DONNEE DE BASE SUR LE PAYS	10
III.1 - LOCALISATION ET MILIEU GEOGRAPHIQUE	10
III.2 – ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE	12
III.3 – CARACTERISATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE	12
III.4 – CARACTERISATION DE L'ECONOMIE	18
IV – STRATEGIE DU GOUVERNEMENT POUR LA PERIODE DE 1997-2000 PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL	21
V – ETAT ACTUEL DES TICs AU CAP VERT	25
V.1 – LA PRESSE ECRITE	25
V.2 – LA RADIO ET LA TELEVISION	26
V.2 – 1 RADIO	27
V.2 –2 TELEVISION	28
V.3 – LES INFRASTRUCTURES DE TELECOMMUNICATIONS	28
V.3. 1 TELECOMMUNICATIONS	28
VI – UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET COMMUNICATION AU CAP VERT	32
VI.1 SITUATION ACTUELLE	32
VI.2 SANTE	33
VI.3 EDUCATION	33
VI.4 SECTEUR PRIVE ET ORGANISMES AUTONOMES	35
VI.5 ADMINISTRATION PUBLIQUE	35
VII – PROJETS DES TICs EN COURS D'EXECUTION OU EXECUTES	37
VII.1 – EDUCATION/FORMATION	37
VII.1.1 MODELE MULTIMEDIA	37

---

VII.1.2 MODELE DE TELE-APPRENTISSAGE .....	38
VIII – STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU PNDITICs .....	39
VIII.1 REFLEXION SUR LE BESOIN D'UTILISATION ET DEVELOPPEMENT DES TICs AU CAP VERT .....	39
VIII.2. OBJECTIFS STRATEGIQUES DU PLAN .....	46
IX – BESOINS NATIONAUX RELATIFS AUX TICs – ACTIONS PRIORITAIRES .....	48
IX.1 – DOMAINES DES POLITIQUES .....	48
IX.2 – EDUCATION/FORMATION .....	48
IX.3 – SECTEUR DES COMMUNICATIONS .....	48
IX.4 – SECTEUR DE LA SANTE .....	49
IX.5 – SECTEUR PRIVE .....	49
IX.6 – ADMINISTRATION CENTRALE .....	49
X – STRATEGIES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PNDITICs .....	50
XI – ANNEXES .....	54
XI.1 – SECTEUR D'ADMINISTRATION PUBLIQUE .....	54
XI.2 – SECTEUR D'EDUCATION/FORMATION .....	55
XI.3 – SECTEUR DE LA SANTE .....	57
XI.4 – SECTEUR DES COMMUNICATIONS .....	58
XI.5 – POSTES DU CAP VERT .....	61
XI.6 – SECTEUR D'AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT .....	64
XI.7 – INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE .....	65
XII – STRATEGIE POUR LE DEVELOPPEMENT DU PLAN .....	66
BIBLIOGRAPHIE .....	67

---

**ABREVIATION**

---

**AIP/CCI/DRIC/** - Etude et opportunité pour les Entreprises Industrielles Portugaises.  
Guide de Cap Vert. Stratégie de Développement et les Facteurs

**AISI**- Société d'information en Afrique

**ARM** - Agence de Régulation Multi-Sectorielle

**BM** - Banque Mondiale

**BTS** - Base Transceiving Stations

**BUAC** - Comptoir Unique d'Accueil au Client

**CCV** - Postes du Cap Vert, SARL

**CEDEAO** - Communauté d'Etats pour le Développement Economique pour l'Afrique Occidentale

**CEA** - Commission Economique pour l'Afrique

**CFI-TV** - Chaîne France Internationale

**CMP** - Mairie de Praia

**CNDS** - Centre National de Développement Sanitaire

**CPLP** - Communauté des Pays d'Expression Portugaise

**CRDI** - Centre de Ressources pour le développement International

**CV TELECOM** - Cap Vert Telecom.

**DEDSE** - Création d'un Système National d'Information pour le Secteur Educationnel

**DGC** - Direction Générale des Communications

**DGTR** - Direction Générale des transports Routiers

**DGDT** - Direction Générale du Développement Touristique

**E.B.I.** - Enseignement de Base Intégré

**ECV** - Escudo Capverdien

**FAO** - Fond des Nations Unis par l'agriculture

**FNUAP** - Fond des Nations Unis par la Population

**GSM** - Service Mobile Cellulaire

**INDP** - Institut National de Développement des Pêches

**INE** - Institut National de Statistique

**INIDA** - Institut National de Recherche Agricole

**I.P.** - Institut Pédagogique

**ISE** - Institut Supérieur d'Enseignement

**ISECMAR** - Institut Supérieur de Génie et Sciences de la Mer

**LAN** - Local Area Network

**MAAA** - Ministère de l'Agriculture, Alimentation et Environnement

**MECJD** - Ministère d'Education, Science, Jeunesse et Sport

**MIH** - Ministère d'Infrastructures et Habitat

**MJAI** - Ministère de la Justice et Administration Interne

**MS** - Ministère de la Santé

**MTTM** - Ministère de Transport, Tourisme et Mer

**NTICs** - Nouvelles Technologies d'Information et communication

**NTE** - Nouvelles Technologies Educatives

**OMCV** - Organisation des Femmes du Cap Vert

**OMS** - Organisation Mondiale de la Santé

**ONG** – Organisation non-Gouvernementale

**ONU** – Organisations des Nations Unies pour le Développement Industriel

**PC** – Personal Computer

**PIB** – Produit Interne Brut

**PND** – Plan National de Développement

**PNDITICs** – Plan National de Développement d'Infrastructure des technologies d'Information et Communication

**PNUD** – Programme des Nations Unies pour le Développement

**POP** – Point de Presence

**PTI** – Portugal Telecom. Internacional

**PUENTICEB** – Projet Pilote d'utilisation Educative des Nouvelles Technologies d'Information et communications dans les Ecoles de Base

**RAFE** – Réforme Administrative du Secteur Financier de l'Etat

**RDP-AFRICA** – Radio Diffusion Portugaise pour l'Afrique

**RFI** – Radio France International

**RNCV** – Radio Nationale du Cap Vert

**RTC** – Radio Télévision Capverdienne

**RTP** – Radio Télévision Portugaise – Chaîne Afrique

**SEJD** – Secrétariat d'Etat de la Jeunesse et Sport

**SISP** – Société Interbanqueire et système de paiement

**SITA** – Société des Telecommunications Aeronautiques

**TICs** – Technologies d'Information et Communication

**TNCV** – Télévision Nationale du Cap Vert

**UIT** – Union International des Télécommunications

**USD** – United Stat Dollar

**VHF** – Very High Frequency

**ZEE** – Zone Economique Exclusive

---

## INTRODUCTION

---

L'actuel cadre des Infrastructures de Technologies d'Information et Communication en Afrique se trouve en phase de démarrage, et d'une certaine manière déphasée et en désaccord avec les progrès et l'évolution que sont en train de survenir dans le monde. La radio, la télévision et le téléphone, sont les moyens utilisés, mais avec beaucoup de défauts, et la plupart concentrée dans les centres urbains.

L'accès aux Technologies d'Information et Communication par la population rurale est encore extrêmement faible. L'Internet, la Télévision par satellite, le portable, etc., sont encore des moyens peu répandus dans l'ensemble des pays africains.

Tout en essayant de donner une réponse à cette situation, on a tenu, en 1995, la 21<sup>ème</sup> Conférence des Ministres de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) qui a adopté la Résolution 795 (XXX) intitulé «**Mise en place de l'autoroute de l'information en Afrique**».

En accord avec les recommandations de la Conférence et compte tenu des recommandations de l'analyse de l'actuel cadre des Technologies d'information et de Communication qui a produit le document «Société d'Information en Afrique (AISI)» adopté en mai 1996 par la Vingt Deuxième Conférence des Ministres de la CEA. Tenant compte que parmi les autres institutions le Centre de Ressources pour le Développement International (CRDI), l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), l'UNESCO, la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement Industriel (ONUDI) et la Banque Mondiale, se sont mis en disponibilité pour appuyer les programmes qui seront élaborés dans le cadre de l'AISI.

Le Cap Vert plus 8 autres pays qui intègrent l'Afrique Occidentale ont décidé de présenter leurs Plans de Développement des Nouvelles Technologies d'Information et Communication (TICs). C'est ainsi que le Ministère des Infrastructures et de l'Habitat du Cap Vert a été invité par le représentant de la CRDI à Dakar à présenter un plan visant le développement des infrastructures et technologies d'information et communication.

A cet effet, a été créée une équipe composée par madame **Anita GOMES** (Bureau de la Primature – Direction Générale du Plan), par Monsieur **Augusto BORGES AMADO** (Directeur de la Supervision et Coordination de l'Institut Pédagogique – Ministère de l'Education, Science, Jeunesse et Sport), par Monsieur l'Ingénieur **David GOMES** (Coordinateur de l'équipe, Ministère des Infrastructures et de l'Habitat), par Monsieur l'Ingénieur **João BAPTISTA DE PINA** (Institut National de la Statistique) et par Monsieur l'Ingénieur **Rui FORTES** (Cap Vert Telecom).

L'équipe avait pour but de préparer un document qui comporte les directives pour une politique de développement de la technologie d'Information et Communication.

On prétend avec l'élaboration de ce plan produire un document de référence comportant les directives d'une politique de développement d'Infrastructures et Technologies d'Information et Communication au Cap Vert, où on peut trouver:

- La caractérisation du cadre socio-économique du Cap Vert, tout en identifiant les priorités du développement économique et social du Pays;
- L'identification des différents besoins des acteurs nationaux, notamment, l'Etat, la société civile, les instituts de formation, les institutions privées, relatifs aux TICs;

- La caractérisation de l'état des TICs au Cap Vert, considérant les politiques, infrastructures et programmes/outils;
- L'identification des domaines stratégiques de développement des TICs au Cap Vert;
- La définition des politiques visant le développement des infrastructures des TICs;
- L'identification de projets/actions tout en utilisant des TICs dans une perspective de développement national;
- La définition de stratégies visant la mise en œuvre du Plan.

---

## II - METODOLOGIE DE L'ELABORATION DU PLAN

---

La définition des politiques visant le développement des infrastructures des TICs et des projets/Programmes/actions qui utilisent les TICs dans une perspective de développement national, constitue l'objectif essentiel de ce Plan.

Le travail développé par l'équipe a suivi la méthodologie et englobé les phases suivantes:

- i) Etude des documents recueillis par la Commission sur:*
  - a) Les indicateurs sociaux et démographiques;
  - b) Les indicateurs macro-économiques;
  - c) Les indicateurs de l'état des infrastructures/projets des (N)TICs au Cap Vert;
  - d) Les besoins des différents secteurs par rapport aux TICs;
  - e) Les stratégies du Gouvernement visant le développement social, politique, économique, culturel et technologique
- ii) Auscultation des principaux protagonistes intégrés dans les différents secteurs/institutions qui participent dans le développement au Cap Vert, en ce qui concerne la situation objective existante, les besoins et projets en cours et/ou déjà exécutés.*
- iii) Elaboration d'une fiche - synthèse englobant les grandes lignes du Plan qui a été présenté dans la réunion des coordinateurs nationaux du 30 août au 1er septembre à Addis-Abeba.*
- iv) Organisation et réalisation d'un atelier le 06 octobre 1999 à Praia, avec les représentants des différents Ministères, Services et Institutions publiques et privées visant la discussion du document et aussi pour réunir des idées et projets des différents secteurs.*

Le plan comporte, essentiellement:

- a) La caractérisation sociale, démographique et économique du Cap Vert;
- b) Les priorités de développement économique et social du pays ayant comme base le **Plan National de Développement** et de politiques générales et sectorielles;
- c) La situation des NTICs au Cap Vert et les perspectives;
- d) La situation de l'utilisation éducative des TICs au Cap Vert et ses perspectives;
- e) Les besoins nationaux qui se rapportent aux NTICs et la stratégie de développement du Plan National de Développement des Infrastructures d'Information et Communication.



### III - DONEES DE BASE SUR LE PAYS

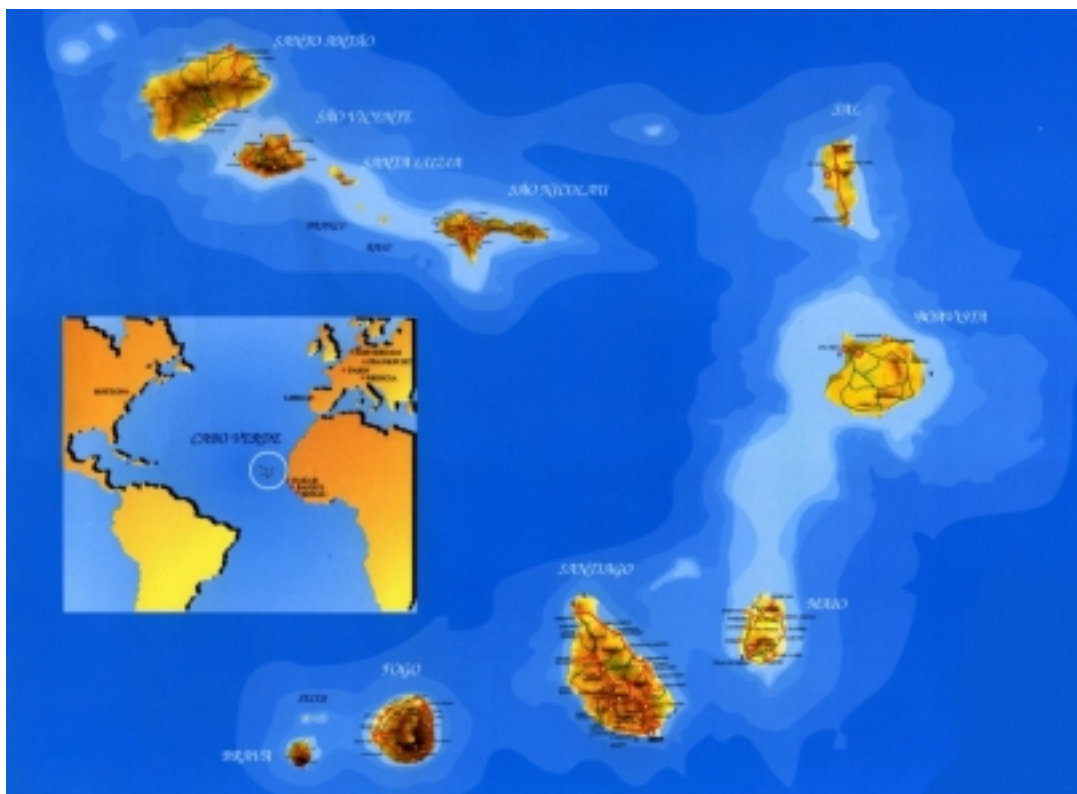
#### III.1- LOCALISATION ET MILIEU GEOGRAPHIQUE

La République du Cap Vert est un archipel de 4.033 km<sup>2</sup> et avec une Zone Economique Exclusive (ZEE) qui s'étend à plus de 730 km<sup>2</sup>.

Il est situé à peu près à 450 km à l'Ouest du Sénégal, entre 17° 12' et 14° 48' de latitude Nord et 22° 44' 25° 22' de longitude Ouest.

Il est composé de dix îles d'origine volcanique et avec une identité géophysique diversifiée allant de montagnes extrêmement accidentées à des vallées profondes et ramifiées.

Les îles sont distribuées dans deux groupes: celles Contre le vent (Barlavento) au Nord comprenant les îles de Santo Antão (754 km<sup>2</sup>), S. Vicente (228 km<sup>2</sup>), dont la capitale est la ville de Mindelo, S. Nicolau (342 km<sup>2</sup>), Boavista (622 km<sup>2</sup>), Sal (215 km<sup>2</sup>) et Santa Luzia qui n'est pas habitée et celles Sur le vent (Sotavento) au sud, comprenant les îles de Maio (267 km<sup>2</sup>), Santiago (992 km<sup>2</sup>) où se trouve la ville de Praia, la capitale du Pays, Fogo (447 km<sup>2</sup>) et Brava (65 km<sup>2</sup>).



<b>Composition</b>	Archipel composé de dix îles dont 9 habitées et 8 Ilots: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les îles du nord ou Barlavento - Santo Antão, S. Vicente, São Nicolau, Sal et Boavista;</li> <li>• Les îles du sud ou Sotavento - Maio, Santiago, Fogo et Brava.</li> </ul>
<b>Localisation</b>	Océan Atlantique, à 500 km des côtes sénégalaises.
<b>Superficie</b>	4.033 km <sup>2</sup>
<b>Capital</b>	Praia la capitale du pays avec environ 100.000 habitants. La deuxième ville du pays, Mindelo, avec environ 50.000 habitants.
<b>Taux d'Urbanisation</b>	52% de la population
<b>Division Administrative</b>	17 Municipalités
<b>Population Actuelle</b>	434.812 habitants
<b>Taux de Croissance de la Population</b>	2.5% par an en 1995
<b>Population Jeune</b>	45% de jeunes avec moins de 15 ans, 55% avec moins de 20 ans.
<b>Taux de Mortalité</b>	7 pour mille
<b>Taux de Mortalité Infantile</b>	45.1 pour mille
<b>Population Active</b>	35% de la population totale en 1990
<b>Taux de Chômage</b>	21,8% données du quatrième trimestre de 2000.
<b>PIB</b>	54.134 millions de CVE en 1998
<b>Composition du PIB</b>	Secteur Primaire - avec 17.7%, et englobe 24.5% de la population active; Secteur Secondaire avec 17.2%, et englobe 24.5% de la population active; Secteur Tertiaire avec 57.8%, et englobe 51% de la population active.
<b>Croissance du PIB</b>	5,6% (1998)
<b>Taux d'Inflation</b>	3,5% (1998)
<b>Taux d'accès à l'eau</b>	66% de la population (1993)
<b>Taux de Couverture d'Accès à L'Assainissement</b>	17% (1992)
<b>Taux de Scolarité Liquide dans l'Enseignement Primaire</b>	97.5% (1994)
<b>Taux de Scolarité Liquide dans l'Enseignement Secondaire</b>	24.4% (1994)
<b>Taux d'Alphabétisation</b>	79.3% (1994)

Du point de vue climatique, le Cap Vert se trouve dans la zone sahélienne. Il présente un climat chaud tropical et sec, caractérisé par de longues périodes de sécheresse avec une précipitation annuelle qui ne dépasse pas les 300 mm/an et concentrée en peu de jours.

Le Cap Vert a une saison chaude et humide, entre mai et octobre, avec des pluies qui peuvent être torrentielles et une autre entre novembre et avril, de brise caractérisée pour être plus sèche et plus fraîche. La température moyenne au niveau de la mer est d'à peu près 24° C et les amplitudes thermiques annuelles ne dépassent jamais les 10° C.

La flore du Cap Vert est très pauvre, en conséquence de ses caractéristiques climatiques. Cependant, tout en variant d'île à île, on distingue trois zones en altitude: tropical jusqu'à environ 500 à 800 mètres, sous-tempérée de 800 jusqu'à 1000 mètres et tempérées à partir de 1000 jusqu'à 1500 mètres. Au-dessous de 1500 mètres il existe une steppe ouverte.

### **III.2- ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE**

Le Cap Vert a accédé à l'indépendance le 5 juillet 1975. De 1975 jusqu'en février 1990 il a vécu sous un régime de parti unique dirigé par le Parti Africain pour l'Indépendance du Cap Vert (PAICV). A partir de 1990, le Cap Vert démarre une nouvelle phase qui culmine avec les premières élections multipartites en 1991 qui ont été gagnées par le Mouvement pour la Démocratie (MPD). Suite à l'alternance une nouvelle constitution a été approuvée et les premières élections municipales ont été organisées.

Actuellement un régime démocratique parlementaire est en vigueur. Les organes de souveraineté sont: le Président de la République, l'Assemblée Nationale, le Gouvernement et les Tribunaux.

Le pouvoir Municipal a comme structure le Maire et les Assemblées Municipales. Le Cap Vert compte 17 municipalités, divisées en arrondissements et zones.

Les municipalités ont beaucoup de contraintes parce que la plupart sont pauvres avec un développement socio-économique et des moyens humains faibles.

Une des stratégies adoptées pour pouvoir dépasser les difficultés causées par le manque de moyens humains et financiers pour faire des études, des prospections et réaliser certaines œuvres sociales et économiques a été d'une part, le développement de jumelages avec des municipalités et villes d'autres pays et d'autre part, la signature de contrats-programmes avec le gouvernement.

L'Association des Municipalités du Cap Vert a été créée dans le but d'ajuster les positions et de définir une stratégie nationale pour le développement de celles-ci.

### **III.3- CARACTERISATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE**

L'évolution quantitative de la population capverdienne est marquée par des variations constantes et irrégulières. Elle est le résultat des conséquences des conditions naturelles adverses, notamment celle de l'inexistence de ressources naturelles, des sécheresses prolongées et de la famine, d'où les causes des mortalités, etc.

Durant la première moitié de ce siècle, l'évolution de la population s'est montrée relativement stationnaire. Entre 1950 et 1980 la population a à peu près doublée.

Cependant jusqu'aux années 40, la croissance de la population s'est montrée relativement faible, dû au fait des taux de mortalité élevés qui ont compensé les hauts taux de natalité.

C'est entre les décades 60 jusqu'à 70 qu'on assiste à des taux très élevés de croissance (à peu près 3,5% de moyenne actuelle), comme conséquence directe de la diminution du taux de mortalité.

Les sécheresses prolongées et l'inexistence de ressources naturelles qui auraient pu occuper les populations en plus du labourage; à pousser à l'émigration des groupes assez importants dans les années 60.

Durant ces décades on assiste aussi à des taux de croissance effectifs moyen d'environ 0,9% dû aux flux migratoires.

**Tableau A – Répartition de la Population par Île (1990)**

Iles	Population Totale	ZUP %	ZUS %	ZSU %	ZR %
S. Antão	43845	-	23	-	77
S.Vicente	51277	92	-	-	8
S.Nicolau	13665	-	14	19	67
Sal	7715	-	90	-	10
Boavista	3452	-	44	-	56
Maio	4969	-	32	-	68
Santiago	175691	35	7	1	56
Fogo	33902	-	17	1	82
Brava	6975	-	27	10	63
Total	341491	32	12	2	54

**Source: Cens 1990**

Selon le Recensement de la Population et de l'Habitat de 1990, la population résidente était de 341.491 habitants (161 949 hommes et 179 997 femmes). On note une densité de 85 habitants par km<sup>2</sup>, et un taux moyen de croissance d'environ 2,5%.

La plupart de la population est formée de jeunes, 45% étant âgé de moins de 15 ans et 55% de moins de 20 ans.

Les femmes représentent 53% de la population (179.997), 41% étant des chefs de familles (67.619), ceci est la cause de la prédominance de l'émigration masculine. Les mères célibataires qui assurent l'entretien de leur ménage sont de l'ordre de 14%. Environ 62% des femmes vivent dans des zones rurales, 30% dans la zone urbaine et 8% dans les zones semi-urbaines. D'un autre côté 51% des femmes mères de familles rurales assurent leur subsistance dans l'exploitation agricole et les autres dans le travail temporaire sans salaire dans la construction, agriculture et commerce.

La distribution de la population sur le territoire national se fait de manière disproportionnée. La population se concentre fondamentalement dans les îles à un plus fort penchant agricole, nommément, Santiago (175.691 – 51%), Santo Antão (43.845 – 12,8%) et Fogo (33.902 – 9,9%). L'île de São Vicente (51.277 habitants), malgré qu'elle n'ait pas de vocation agricole, supporte 15% de la population. Les autres îles totalisent 6.7% de la population capverdienne: Sal (7.715 – 2,2%), Brava (6.975 – 2,0%), Maio (4.969 – 1,4%), Boavista (3.452 – 1,0%) et S. Nicolau (13.665 – 0'04%). De ceux-ci, 56% vivent dans des zones rurales et se concentrent fondamentalement dans les îles de Santiago (56% de sa population totale), Fogo (82%) et Santo Antão (77%).

Les concentrations urbaines plus importantes sont: la ville de Praia (61,5 mille habitants, en 1990) et la ville de Mindelo (47,1 mille personnes, en 1990).

L'espérance de vie a été estimée en 1997 à 70,4 ans, les hommes ayant une espérance de vie de 66,4 ans et les femmes une espérance de vie de 73,4 ans.

Les sécheresses prolongées et les conditions économiques difficiles ont fortement contribué à l'immigration d'un important nombre de Capverdiens, particulièrement vers les Etats Unis de l'Amérique, la Hollande, l'Italie et le Portugal. On estime qu'environ 700.000 Capverdiens vivent à l'étranger.

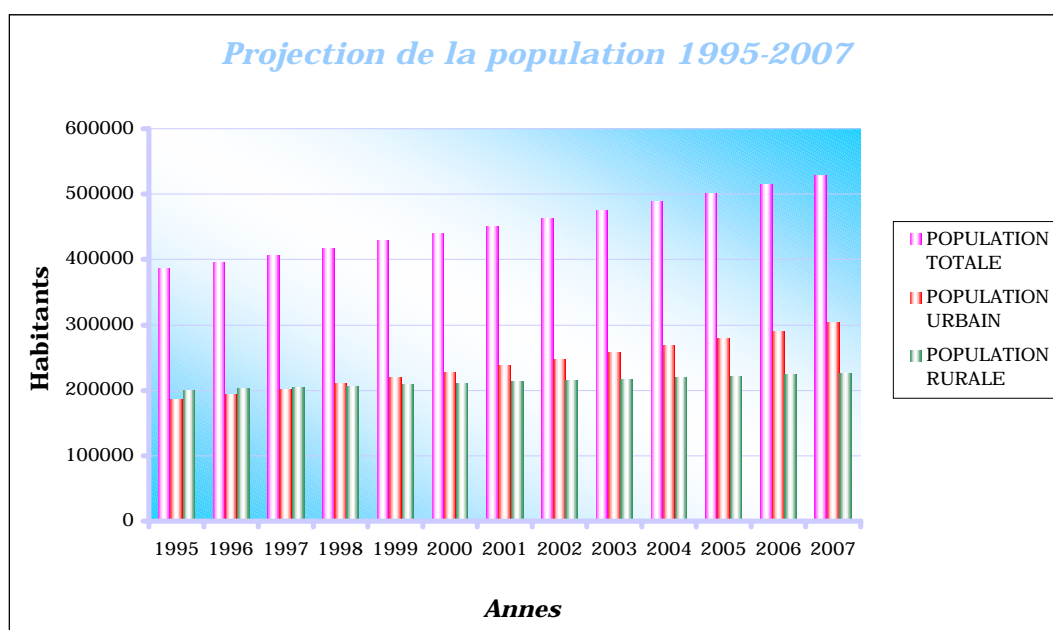
Des études de Projection officielle indiquent qu'il existe actuellement une population de 428 230 résidents (204 433 hommes et 223 797 femmes) d'où 150 599 se trouvent dans les centres urbains et 190 892 dans les zones rurales.

Les projections prévues en 2000 indiquent qu'il y aura environ 439 601 résidents, dont 210 095 hommes et 229 506 femmes, avec une population rurale d'à peu près 203 000 habitants dont 107 000 femmes. En 2007, la population rurale se chiffrera à 226 000 habitants.

**Tableau B - Projection de la Population au Cap Vert\***

ANNE	POPULATION TOTALE			POPULATION URBAINE			POPULATION RURALE		
	Hommes	Femmes	Totale	Hommes	Femmes	Totale	Hommes	Femmes	Totale
1995	183553	202632	386185	88919	96610	185529	94634	106022	200656
1996	188504	207669	396173	92796	100653	193449	95708	107016	202724
1997	193636	212877	406513	96827	104846	201673	96809	108031	204840
1998	198946	218254	417200	101019	109197	210216	97927	109057	206984
1999	204433	223797	428230	105382	113715	219097	99051	110082	209133
2000	210095	229506	439601	109925	118408	228333	100170	111098	211268
2001	215920	235372	451292	114636	123266	237902	101284	112106	213390
2002	221911	241396	463307	119510	128284	247794	102401	113112	215513
2003	228083	247591	475674	124563	133476	258039	103520	114115	217635
2004	234452	253967	488419	129812	138856	268668	104640	115111	219751
2005	241034	260535	501569	135275	144436	279711	105759	116099	221858
2006	247832	267300	515132	140948	150215	291163	106884	117085	223969
2007	254834	274255	529089	146818	156185	303003	108016	118070	226086

**Graphique A- PROJECTION DE LA POPULATION**



\* **Source:** Perspectives Démographiques du Cap-Vert à l'Horizon 2020. Direction General du Plan.

Le taux d'urbanisation (Praia et Mindelo) a cru de 28.6% en 1980 à 31.9% en 1985 et 32.3% en 1990. Dans les zones urbaines principales et secondaires le taux d'urbanisation est d'environ 44%.

La densité relative à la population du pays, qui se trouve très liée avec la croissance de la population, est passée de 73 habitants par km<sup>2</sup> en 1980 pour 85 habitants par km<sup>2</sup> en 1990.

La plus forte densité du pays se trouve enregistré à S. Vicente avec 226 habitants par km<sup>2</sup>, suivi de Santiago avec 177 habitants/km<sup>2</sup> (on trouve à Praia une densité de 209 habitants/km<sup>2</sup>) et la moins importante est celle de Boavista avec 6 habitants par km<sup>2</sup>.

Les appréciations indiquent que la densité de la population pourrait être environ de 110 habitants/km<sup>2</sup> contre 85 habitants/km<sup>2</sup> en 1990, mais, Santiago, avec 54% de la population totale du pays, atteindrait une densité de 240 habitants par km<sup>2</sup> et São Vicente, avec 17% de la population totale, une densité de 322 habitants/km<sup>2</sup>.

Malgré que le taux de croissance entre le recensement de 1980 et celui de 1990 se situe dans les 1.5% et le taux de fécondité se montre élevé, on assiste à une tendance de diminution, aussi bien que de l'indice de mortalité que de l'émigration.

La croissance démographique a été suivie d'un rapide processus d'urbanisation. Ce processus a conditionné par des changements drastiques dans la distribution rurale/urbaine pour les prochaines années, le rapport de la croissance annuelle moyenne étant d'à peu près 4.3%/1%, respectivement, entre deux environnements de base.

La base de ces changements, se trouvent dans les différences de croissance de la population, la migration campagne/ville, le manque d'opportunités dans les milieux ruraux et la situation chronique de chômage (26% en général) dû à des sécheresses prolongées. Ainsi, avec une population de 440.000 en l'an 2000 et une prévision de 529.000 en 2007 et considérant un taux de croissance annuel d'à peu près 2.5%, la population urbaine, en l'un 2000, évaluée à 229.000, serait en 2007, de 303.000 tandis que la population rurale, passerait de 211.000 en 2000 à 226.000 en 2007.

On peut dire que le cadre démographique capverdien présente:

- (i) Un rythme très irrégulier de la croissance de la population;
- (ii) Un niveau de fécondité élevé, bien qu'avec tendance à reculer;
- (iii) Un niveau de mortalité relativement bas;
- (iv) Et des flux migratoires élevés, mais avec tendance à diminuer, surtout dans les dernières années.<sup>1</sup>

Cependant, il est évident que l'impact de la composante migratoire accentue des implications claires pour la politique de développement social et économique tandis que l'existence d'un groupe de population jeune démontre que le taux de dépendance est extrêmement élevé, les coûts étant onéreux pour la famille, pour ceux qui travaillent et contribuent à l'économie du pays. Cette situation se présente de manière très significative au niveau du secteur de l'éducation, jeunesse et santé où l'expansion résultante de la demande auprès du système est en train de créer une forte pression financière pour le pays.

L'éducation, secteur caractérisée par un important développement, vit actuellement une importante expansion dans tous les niveaux d'enseignement ayant aussi un ensemble de programmes/projets qui visent la consolidation et la modernisation du système éducatif.

---

<sup>1</sup> *Rapport du Développement humain, Cap Vert, 1998 Etude de Base. I Caractérisation Démographique*

Le taux de scolarisation de l'enseignement primaire est de 90% et celui de l'alphabétisation d'adultes est de 70%. Les demandes de la population auprès de l'éducation augmentent de plus en plus.

Le nombre d'élèves qui ont étudié dans le système public de l'enseignement capverdien (élèves entre 7 et 18 ans) était de 103.700 en 1991 et de 138.884 en 1998. Dans l'Enseignement de Base, obligatoire et d'une durée de 6 ans de scolarité, ont étudié en 1997/98 un total de 91.777 élèves (21.8% de la population) et ont travaillé 3.219 professeurs, 56.4% d'entre eux étant qualifiés, ce qui traduit l'importance des progrès et conquêtes dans le domaine social et éducationnel.

Le taux de couverture de l'éducation préscolaire se maintient bas, environ 40%. Cependant, c'est dans l'Enseignement Secondaire qui, dû au taux élevé de scolarisation de l'Enseignement de base et le fort taux d'approbation qu'on a atteint suite à la Réforme de l'enseignement de base associée sur l'initiative des municipalités qui ont aussi installé l'Enseignement Secondaire, on assiste à une importante explosion. Son effectif en 1990/91 était de 9.766 élèves et en 1998/99 de 40.246 élèves, et dans les deux dernières années, de 1997/98 et 1998/99, on a constaté une croissance de 27% des effectifs.

On prévoit que si la pression continue en l'an 2000, l'Enseignement Secondaire aura environ 61.611 élèves (14.6% de la population).

L'Enseignement Supérieur, qui se trouve encore en phase d'installation, englobe l'Institut Supérieur de l'Éducation (ISE) qui s'adonne à la formation des Professeurs d'Enseignement Secondaire, l'Institut Pédagogique (I.P.) qui forme les professeurs pour le préscolaire et l'enseignement de base, l'Institut Supérieur de Génie et des Sciences de la Mer (ISECMAR) qui offre des études de génie informatique, électronique, biologie marine, pilotage naval, et l'Institut National de Recherche Agricole (INIDA) qui offre des études de génie agro-sylvicole, niveau licence, et l'Institut Supérieur des Sciences d'Économie et d'Entreprises qui offre des études en Gestion et Marketing et Sciences Comptables, niveau licence.

L'éducation des adultes présente aussi un vaste éventail de programmes (alphabétisation, formation professionnelle, animation communautaire, réseau de bibliothèques) où on trouve engagé actuellement environ soixante dix mille personnes.

Dans le but d'éviter le retour de l'analphabétisme et de favoriser l'information, la communication et l'éducation des populations, des programmes d'animation communautaire ont été exécutés, où participent 67.509 personnes au réseau de bibliothèques mobile qui accueillent en moyenne 8000 lecteurs/an et la distribution du journal Alfa dont le tirage atteint 8000 exemplaires.

Visant l'amélioration des travaux de l'éducation des adultes un programme de formation en exercice pour leurs agents et animateurs a été entamé dans le plan structurel.

Entre 1992 et 1995, 8900 jeunes et adultes ont été alphabétisés, et 5200 jeunes et adultes ont suivi des cours de formation professionnelle de base.

Egalement des efforts ont été consentis visant à offrir un service social d'appui, par la distribution de repas chauds à un total de 87420 élèves et aussi des appuis matériels, notamment des livres et textes et autres matériaux à des enfants qui appartiennent à des familles plus démunies.

Le système éducatif fait face à d'innombrables problèmes:

- Faible taux de couverture de l'enseignement préscolaire,
- Faible développement de l'enseignement privé,
- Faible taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire,
- Taux élevé d'analphabétisme,

- Système inadéquat d'éducation et de formation aux besoins de développement,
- Incapacité de l'enseignement supérieur du pays à offrir une gamme plus élargie de domaines de formation,
- Faible lien entre l'enseignement et la recherche,
- Inexistence de structures d'appui à la recherche, quelles soient des bibliothèques, des laboratoires ou des librairies spécialisées.

Ainsi le gouvernement propose:

1. La consolidation des actuelles réformes de l'enseignement primaire (1<sup>ère</sup> à 6<sup>ème</sup> classe),
2. Le développement des outils (programmes de formation d'apprentissage orientés vers la recherche) et la normalisation du système embryonnaire de l'enseignement à travers la conception et le développement de programmes de bonne qualité basés sur l'efficacité en fonction des coûts pour l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et supérieur, aussi bien pour la formation,
3. L'actualisation des programmes d'enseignement secondaire et supérieur de manière à les adapter aux modèles de l'Europe,
4. Le développement d'un programme d'études universitaires à l'étranger adapté aux priorités nationales,
5. Créer les conditions pour la gestion d'un système d'enseignement moderne à travers le développement de services d'information et de gestion.

Les niveaux de santé ont été conditionnés par le rythme de la croissance de la population (taux moyen annuel de croissance de 2,5%), des conditions déficientes d'assainissement environnemental, des niveaux d'approvisionnement de l'eau insuffisants.

Ainsi, les causes de mortalité des enfants dans la première année de vie, sont jusqu'à présent des situations prévisibles. La mortalité infantile qui avait présenté une décroissance accentuée dans les décennies 60 et 70 d'environ 50% a accusé une augmentation au début de la décennie 90, passant de 44 pour mille en 1990 à 53,7 pour mille en 1992, diminuant en 1995 à 45,1 pour mille.

L'espérance de vie est estimée en 1997 à 70,4 ans, les hommes ayant une espérance de 66,4 ans et les femmes 73,4 ans.

Au niveau de la protection maternité infantile, on constate une diminution progressive de l'assistance dispensée à des enfants avec moins d'un an, de 1992 jusqu'à 1997, le pourcentage des enfants vaccinés complètement avec moins d'un an étant passé 64,2% à 75,4% respectivement.

Les soins médicaux sont encore déficients et/ou insuffisantes. En 1995 le ratio médecin/habitants était de 1 pour 2 770 et celui des infirmiers de 1 pour 1731, alors qu'il existait 1 lit pour 2 mille personnes.

Néanmoins, on constate que les dépenses avec la santé qui ont augmenté de 11% de croissance moyenne entre 1992 et 1995 ont été utilisées essentiellement dans la lutte contre la mortalité infantile, la formation d'agents et de techniciens de santé, l'assistance en médicaments, l'évacuation des malades (elles constituent 27-30% du budget de fonctionnement du Ministère de la Santé), l'éducation de la population dans le domaine de la santé publique, l'amélioration des infrastructures de santé et l'acquisition d'équipements.

D'un autre côté, le secteur a été confronté à de nombreuses contraintes, notamment le manque de personnel spécialisé, l'inexistence d'équipements et de technologies qui puissent apporter un appui aux professionnels de santé dans la lutte contre certaines maladies, la mauvaise conservation des installations, etc.



### III.4. CARACTERISATION DE L'ECONOMIE

Les difficiles conditions du climat du pays, l'inexistence des ressources naturelles et la pénurie de matières premières fait que la ressource plus importante du Cap Vert soit sa population active résidante, qui se dédie fondamentalement, à l'agriculture, la pêche, le commerce et les services, et de l'extérieur, par les envois, qui viennent assouplir les charges familiales et sociales alourdies par le chômage, et jouent un rôle très important dans la balance de paiements.

L'économie capverdienne est conditionnée négativement par la fragmentation et la dispersion du territoire national, par sa dimension réduite, par la pénurie des sols cultivables, les techniques rudimentaires de production, l'inexistence d'un espace économique en tant que marché structuré/unifié, l'isolement des grands centres et espaces économiques, technologiques, de la science et du savoir, la dépendance de flux financiers de l'extérieur, les différents niveaux de développement social, culturel et économique des différents milieux-îles/arrondissements et les problèmes inhérents aux transports et communications.

Le produit interne brut (PIB) du Cap Vert a été, en 1992, de 24.380 millions d'écus et en 1995 et 1998, il a atteint les valeurs de 38 et 54.143 millions d'écus, respectivement. Cette augmentation du PIB se doit, essentiellement au niveau élevé et croissant des dépenses publiques, surtout dans les secteurs du transport et communications, infrastructures, énergie et construction. Selon les évaluations le produit national brut (PNB) du Cap Vert a augmenté à un taux moyen de 5% par an entre 1993 et 1997 et en 1998 de 5.6%, le PNB/capita étant dans cette dernière année d'environ 1.250 USD.

Malgré les études effectuées en 1993, qui ont considéré que 30% de la population est pauvre et 14% très pauvre, la distribution du PIB par les secteurs plus importants d'activité était en 1998 la suivante: secteur Primaire 17.7%, secteur Secondaire 17.2% et le secteur Tertiaire 57,8%.

Le Cap Vert présente une économie de subsistance, dépendante des pluies et menacée par une série de situations, nommément, le surpeuplement des centres urbains et/ou des peu zones humides. On estime que 44% de la population capverdienne vit encore dans la pauvreté dont 14.3% dans la pauvreté extrême, 2/3 d'entre eux étant des femmes.

L'inflation a été une variable contrôlée, avec une valeur moyenne d'environ 5,5% dans les dernières cinq années, l'investissement public a connu un dynamisme particulier, nommément dans le secteur d'exportation (le taux de couverture des exportations par les importations qui jusqu'à 1993 se situait dans des valeurs inférieures à 3%, est actuellement d'environ 8%, et on pense qu'il peut atteindre une valeur qui n'est pas inférieur à 27% jusqu'à l'an 2000).

**CROISSANCE DU PRODUIT INTERNE BRUT DE L'ECONOMIE REEL \*\****Unité: milliards d'écus*

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
PIB p.m(a)	24.380,6	29.079,2	33 497,1	37.705,1	40.338	45.998	48.143
Secteur Primaire	3 095,4	4 281,6	4 586,1	5 520,7			
Secteur Secondaire	5 116,3	5 603,5	6 257,2	6 786,9			
Secteur Tertiaire	14 600,3	17 378,9	20 331,3	22 948,8			
Communications	893,9	1 109,1	1 239,4	1 323,0			
Inflations	5.2	5.8	3.3	8.5	5.9	8.6	4.4

L'agriculture et l'élevage, à l'exception de S. Vicente et des îles Orientales constituent les principales bases de l'économie. La production agricole du Cap Vert est orientée vers la culture du maïs, des haricots, du manioc, de la patate douce, et additionnellement (quand et où les sols et les pluies ou l'irrigation le permettent) de bananes, de canne à sucre, de fruits, etc.

Les productions les plus importantes sont le maïs et les haricots, des produits essentiels dans l'alimentation de la plupart de la population. L'île de Santiago est la plus grande productrice, suivie de Sto. Antão, Fogo et S. Nicolau.

Les conditions climatiques et le manque d'eau (sans parler des essais réguliers de sauterelles) déterminent la pénurie de production qu'implique le besoin de faire recours à l'importation ou à des fréquentes aides alimentaires pour assurer l'alimentation/approvisionnement de la population résidente.

Le pays n'est pas autosuffisant ni en céréales (la production couvre à peine 10% des besoins nationaux et la production de blé et du riz n'existe pas), ni en racines et tubercules (la production couvre à peine 16% de la demande).

L'offre en horticoles et fruits, n'est pas suffisante pour satisfaire la demande, mais elle couvre un grand pourcentage de la demande (84% et 71%, respectivement). La seule production agricole exportée et qui a une certaine expression est celle de la banane.

L'élevage est développé ensemble avec l'agriculture et satisfait à peu près 95% de la demande nationale tout en s'opposant au lait qui couvre à peine 25% des besoins du pays.

La réhabilitation et le développement agricole du Cap Vert, en parallèle avec la conservation des sols et des eaux, constituent des priorités qui font objet des programmes bénéficiés par des prêts ou des financements internes et/ou internationaux.

Le potentiel de pêche du pays selon quelques études, ne dépasse pas les 45 mille tonnes/an, parce que les espèces résidentes ne sont pas abondantes. En conformité avec certains données de l'Institut National de Développement des Pêches (INDP), le potentiel halieutique du pays, se trouve évalué entre 32.000 et 37.000 tonnes réparties en 25.000 tonnes de thonines, 4.500-6000 petits pélagiques côtiers, 3.000-5.000 tonnes de et 100-1000 tonnes de crustacés.

\*\* *Comptes Nationaux-Résultats Définitifs, Série 1985-1995; INC; Conjoncture N.3/98, décembre 98, Ministère des Finances.*

Cependant, à cause des diverses contraintes et malgré la disponibilité du pays pour exploiter environ 20.000 tonnes/an de poisson, la capture moyenne est de 10.400 tonnes/an, ce qui démontre les difficultés qu'existe encore dans le secteur. La distribution régionale de la production reflète l'importance des îles de S. Vicente et Santiago lesquelles contribuent avec 60% du total des décharges du pays, S. Vicente étant le pôle le plus important de développement de la pêche industrielle et Santiago de la pêche artisanale (56% des embarcations. Ces deux îles concentrent 64 et 70% des emplois créés par le secteur.

Le secteur des pêches fait objet d'une grande préoccupation et il existe, quelques programmes de développement et de financements nationaux et internationaux, visant l'augmentation et la modernisation de la flotte et la construction des chambres frigorifiques et des installations industrielles de transformation du poisson.

Malgré les efforts consentis, la pêche est encore une industrie de petites dimensions qui emploie à peine 6 à 8% de la population active et s'assoit sur une flotte très réduite de pêche industrielle et d'une grosse flotte artisanale constituée essentiellement par des petits bateaux. Néanmoins elle est la principale source de devises du pays, provenant de l'activité économique.

Malgré tout, le développement du Cap Vert dans d'autres secteurs et les fluctuations annuelles de la production ont fait baisser le pourcentage précédent jusqu'à 43%. La vente de la langouste, constitue aussi un important potentiel économique, basé moins dans la quantité que dans la plus value associé à ce produit.

Considérant que les ressources marines constituent l'une des ressources économiques du pays et tout en reconnaissant qu'il n'existe pas encore d'études définitives concernant le potentiel de pêche, nommément, de plusieurs espèces existantes, le gouvernement propose dans son PND - *"d'augmenter le rythme de croissance du niveau des captures dans des limites soutenues, évalués selon chaque espèce, expansion progressive du domaine de l'activité au-delà de la ZEE, augmenter la production industrielle, les exportations du secteur, le nombre d'entreprises qui développe l'activité dans le secteur, et la mise en disponibilité de lignes de crédit pour le secteur, appuyer le développement d'industries de conservations, etc."*<sup>2</sup>.

Le secteur industriel joue un rôle très limité dans le contexte économique du pays, tant en ce qui concerne la contribution pour le PIB, qu'en ce qui concerne les emplois créés tant encore en ce qui concerne les exportations de biens et services.

Cependant la participation du secteur dans le PIB a augmenté de 1%, et a atteint 22.9%. Le secteur commence déjà à avoir une certaine expression dans l'économie du pays, parce que entre 1993-1995 les exportations de produits industriels sont passé de 72.7 millions à 479.3 millions de ECV, ce qui représente 70% des exportations du Cap Vert. Le principal contribuant à cette expansion est l'industrie de chaussures qui a représenté 62.2% des exportations en 1995. Dans cet ensemble, l'industrie textile (vêtements), alimentaire et de boissons constituent la base des exportations capverdiennes.

D'un autre côté, le développement et la croissance industrielle se sont confrontés à quelques contraintes, nommément celles concernant l'accès à l'énergie électrique, la dépendance de l'extérieur pour le ravitaillement en matières primaires.

---

<sup>2</sup> *Plan National de Développement 1997-2000, page.115-117*

---

#### IV. STRATEGIE DU GOUVERNEMENT POUR LA PERIODE DE 1997-2000 (PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL)

---

L'économie du Cap Vert, malgré l'action positive du Gouvernement, maintient les caractéristiques et les contraintes traditionnelles, quoique dans le **PND 1997-2000** on commence à constater des signes de diversification et de transformation de la structure interne.

La situation économique du Cap Vert se caractérise encore par un solde négatif très accentué de la balance commerciale et des services. A l'instar des changements politiques survenu dans le pays en 1990 et l'adoption d'une nouvelle politique économique visant à conduire au développement, économique et social soutenu du pays, le Gouvernement du Cap Vert a tracé les grands axes d'orientation durant la période 91/95, ayant établi comme stratégie de base l'Insertion Dynamique du Cap Vert dans l'Economie Mondiale.

Cette stratégie, a comme axes principaux **(i)** «tirer profit des opportunités offertes par l'environnement en combinaison avec le développement et les transformations contraintes intérieures» à travers «la transformation progressive des facteurs intérieurs (...) et **(ii)** par la création d'un environnement économique qui puisse assurer une forte capacité d'absorption des innovations technologiques, aussi bien que des conditions de marché et de stabilité et sécurité économiques favorables et donc capables de donner une impulsion à l'initiative privée, l'investissement étranger direct, l'épargne, l'accumulation de capital et investissement”.<sup>3</sup>

Le Gouvernement a déjà démarré d'importantes réformes économiques, visant la création d'un cadre légal et institutionnel, caractéristique d'une économie de base privée, régulée par les mécanismes du marché, orienté vers le désengagement de l'Etat des activités productives et introduire des mécanismes de contrôle indirect de l'économie, visant:

- (1) Dans le domaine macro-économique, la mise en œuvre d'un ensemble de réformes dans le domaine financier (qui permet la transition d'une situation de mono banque publique à une organisation du système bancaire à deux niveaux, ouvrant le secteur à l'initiative privée), fiscale, de la politique budgétaire, de la politique monétaire et d'échange;
- (2) Dans le domaine de la politique de change, il faut assurer la stabilité intérieure des prix et l'équilibre extérieur, tout en réduisant progressivement la restriction de déplacement de capitaux, si la situation économique le permet;
- (3) Dans le domaine des réformes économiques, réformer le secteur des entreprises de l'état, tout en mettant l'accent sur la privatisation, promouvoir la libéralisation du commerce et achever avec le contingentement des importations, et moderniser les infrastructures économiques, nommément, l'énergie, les transports et la communication;
- (4) Dans le domaine social, développer les ressources tout en mettant l'accent sur le penchant technique professionnel, la satisfaction des besoins de base, la lutte contre la pauvreté, l'amélioration de la qualité de vie de la population.

En 1997, le Gouvernement a lancé, inséré dans la continuité des politiques précédentes développées, et le besoin d'accélérer, améliorer, consolider et entreprendre de nouvelles réformes, le **Plan National de Développement 1997-2000**, dans la perspective d'Insertion Dynamique du Cap Vert dans le Système Economique Mondial, dont les bases trouvent leur support dans le développement de programmes constitués par un ensemble d'actions qui seront développés autour d'objectifs communs et ayant comme base la définition de

---

<sup>3</sup> *Etudes et Opportunités pour les Entreprises Industrielles Portugaises. Guide du Cap Vert. Stratégie de Développement et les facteurs de la Stratégie. Page 79. AIP/CCI-DRIC.*

politiques spécifiques. Globalement, la stratégie vise une «articulation adéquate et consistante entre la politique macro-économique et (...) les politiques d'investissements, la politique démographique et sociale et la politique de développement des ressources humaines», mettant en évidence la stratégie macro-économique, particulièrement **(1)** réduire le rôle de l'Etat dans les activités productives, **(2)** Développer le secteur privé et l'exportation, **(3)** Accélérer les privatisations et **(4)** Renforcer le rôle de régulation et contrôle de l'Etat.

Les bases du **PND 1997-2000** trouvent leur support essentiellement dans:

- La promotion d'un milieu favorable à l'initiative privée, à travers l'élimination des contraintes et leurs restrictions;
- La promotion active du secteur privé national et de l'investissement extérieur;
- La promotion sociale et humaine, notamment, l'inversion du cadre actuel de la pauvreté, l'éducation universelle de base, la création d'emplois, l'amélioration de l'accès à la santé et à la protection environnementale;
- Le renforcement de l'Etat à travers la création de chaînes/mécanismes qui puissent donner des possibilités à la société civile de participer et de définir les grands axes d'orientation et les stratégies de développement de l'économie visant à atteindre une augmentation de la production et de la productivité et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Dans ce domaine, le plan focalise les aspects, tels que la protection de l'environnement, la valorisation des ressources naturelles et le l'encouragement de l'activité d'entreprises qui ont comme objectives prioritaires la pêche, le tourisme, les services, l'industrie, la technologie et la communication. Pour la concrétisation de ces objectifs, le Gouvernement, à travers le PND 1997-2000, a conçu un ensemble de Programmes Majeures d'Investissement publics, tels que:

<b>1</b>	<b>Développement du Marché et l'Actualisation du Système de Gestion Publique</b> , par la réforme de l'administration financière, amélioration du système d'information pour le développement, modernisation de l'Etat et de développement de l'administration et des services publics, réforme du système financier, privatisation et gestion stratégique du secteur d'entreprises de l'Etat, développement du secteur d'entreprises, développement du marché et promotion de l'exportation.
<b>2</b>	<b>Valorisation du Territoire et des Ressources Géologiques</b> , et approfondir la connaissance des ressources économiquement viables, développer l'encadrement législatif applicable et la prospection et exploitation de ressources géologiques, dynamiser le profit artisanal et industriel des ressources existantes et promouvoir l'investissement public intérieur et extérieur dans le secteur.
<b>3</b>	<b>Développement des Infrastructures Economiques et de Transports</b> , moyennant l'amélioration de la gestion d'infrastructures basées dans une gestion tournée vers les principes commerciaux, promotion de la concurrence dans le secteur, participation des usagers dans la gestion de l'infrastructure, construction et exploitation d'infrastructures par le secteur privé, décentralisation de la gestion, promotion d'interfaces intermodales et consolidation de la structure administrative et le développement des outils de suivi et contrôle.
<b>4</b>	<b>Promotion du Développement Humain et Social</b> , à travers l'engagement des communautés, des municipalités, des organisations non-gouvernementales et du secteur privé dans la définition et exécution des politiques sociales, de la concertation sociale, de l'amélioration de la qualité des services sociaux et le renforcement de l'efficacité dans l'utilisation des ressources, dans la généralisation progressive du système de sécurité sociale;
<b>5</b>	<b>Renforcement et Consolidation de la Démocratie</b> moyennant la création de meilleures conditions pour l'exercice de la justice, l'amélioration des conditions de l'exercice pour l'exercice et le fonctionnement du parlement, du développement du pouvoir autarchique, de la promotion et consolidation de la presse privée et la réforme du secteur public.

Au niveau du **développement du secteur éducationnel et professionnel**, il apparaît comme la «stratégie motrice du développement global du pays» dans le sens de se structurer comme un front de «capacitation des populations à l'insertion socio-économique adéquate et à leur auto-promotion dans la vie» et l'éducation à la citoyenneté. La consolidation de la réforme éducationnelle, à travers l'amélioration de la qualité de l'enseignement et du rendement scolaire, la promotion de l'enseignement privé, l'engagement de la famille et de la communauté dans le développement du système, la promotion de l'enseignement supérieur, l'élargissement du réseau scolaire, insertion des NTICs dans les écoles du pays, formation et qualification des professeurs, développement de programmes de formation orientés vers la recherche, développer une politique globale visant l'insertion professionnelle des jeunes, rendre plus fort la capacité institutionnelle, engager le secteur privé dans les activités de formation, articuler le fonctionnement du système éducatif avec la politique de formation professionnelle, création des conditions d'infrastructures et humaines visant le développement de la recherche et d'investigations scientifiques seront des axes d'action durant le développement du plan.<sup>2</sup>

**Dans le domaine de la Santé**, l'amélioration des niveaux de couverture par les services de santé, le renforcement de la capacité institutionnel, l'amélioration de la qualité des techniciens de santé, le renforcement et l'amélioration des services primaires de santé, le perfectionnement du système, et l'utilisation de technologies d'appui qui peuvent promouvoir des nouvelles approches dans la résolution des besoins/problèmes de santé et du secteur, seront les grands axes d'action du Gouvernement.

**Dans le domaine Agro-Sylvo-Pastoral** on propose l'augmentation de la production et de la productivité, adéquation des systèmes d'exploitation du sol aux conditions environnementales, développement du processus de l'économie agricole dans le marché, développement de l'investigation appliquée à l'étude et la divulgation de nouvelles technologies, constructions de 7.200 digues pour la rétention de l'eau des pluies, prospection visant l'augmentation de zones irriguées de 7 mille hectares et la continuation du reboisement du pays.<sup>3</sup>

**Dans le domaine de la pêche**, la stratégie est de faire du secteur «une source de captation de devises à travers l'investissement extérieur, qui est un potentiel source d'emploi». Les perspectives vont dans le sens de la promotion de l'initiative dans le domaine d'entreprises, la modernisation de la flotte et de l'industrie de transformation, le développement des ressources humaines, la gestion des ressources halieutiques, la conservation et le développement des infrastructures de pêches comme l'agrandissement des ports de pêche et d'infrastructures de conservation du poisson, visant le développement de la pêche artisanale et la stimulation de la pêche industrielle.

**Dans le domaine des Infrastructures, Communications et Transports** la stratégie est de les transformer dans un important vecteur d'insertion du Cap Vert dans l'économie mondiale et de promouvoir le développement des systèmes de liaison à l'extérieur, à travers des câbles sous-marins de fibre optique, garantir la continuité de ces liaisons à 100% libre de ruptures, liaisons entre toutes les îles et particulièrement avec les plus avancées dans le domaine technologique et aussi à l'intérieur de chaque île, liaison avec tous les sièges des districts, couverture universelle en voix, image et données utilisant les technologies plus avancées. La conclusion du processus de couverture nationale, la diversification des services, nommément, à travers des services de valeur ajoutée.

---

<sup>2</sup> *Plan National de Développement 1997-2000, page.115-117*

<sup>3</sup> *Etudes et Opportunités pour les Entreprises Industrielles Portugaises. Guide du Cap Vert. Stratégie de Développement et les facteurs de la Stratégie. Page 79. AIP/CCI-DRIC.*

Les perspectives indiquent vers le développement de projets de télécommunications rurales, l'augmentation de la capacité de rendre l'Internet plus disponible, augmentation de la couverture des téléphones mobiles, rendre disponible des services tels que Paging, vidéo-texte et vidéo-conférence, travaux de modernisation des ports, la construction de nouveaux ports, de façon à que chaque île soit dotée d'un port équipé capable de donner réponse à la demande spécifique, la construction et modernisation d'aéroports, l'exécution d'un programme de réhabilitation du réseau routier et la construction de nouvelles routes, l'amélioration des transports inter-îles.

De même, dans le domaine institutionnel, il faut garantir un fonctionnement équilibré du marché des Télécommunications dans les domaines que ne sont pas exclusifs de l'opérateur concessionnaire, le suivi strict du Contrat de Concession de la part de l'opérateur concessionnaire et établir des tarifs pour les services exclusifs de manière à ne pas faire dépendre les opérateurs des services libres de l'opérateur du service concessionnaire, le renforcement de la capacité institutionnelle de l'organe régulateur (l'établissement d'un équilibre entre le Gouvernement, l'Opérateur et le Consommateur), création d'un cadre adaptée au développement du commerce électronique à travers l'élaboration de la législation et par sa propagation, surtout dans le secteur des entreprises, à travers l'organisation de Workshop, par des séances ouvertes de l'Internet visant la formation à la navigation, la création de pages, la mise en œuvre de politiques en ce qui concerne les impôts des opérateurs (tels que la diminution des taxes douanières et autres impôts), la gestion effective du Spectre radioélectrique, la création de télé-centres et la standardisation de systèmes.

**L'Environnement**, mérite dans le Plan une attention spéciale, et se trouve associé au développement. Globalement, l'axe d'action du Gouvernement doit passer par le renforcement de la participation de la société civile, basé dans l'éducation et la formation environnementale, le renforcement de la capacité d'intervention des différents niveaux de pouvoir pour donner réponse aux principaux problèmes, la création d'un système d'information liée aux sujets concernant l'environnement, la conservation des ressources naturelles, la biodiversité et les zones côtières dans un cadre intégré avec la protection et l'augmentation des superficies forestières, environnement urbain et coopération internationale.

---

## V. – ETAT ACTUEL DES TICs AU CAP VERT

---

### V.1. LA PRESSE ECRITE <sup>4</sup>

Il existe au Cap Vert un total de 6 journaux, la *Semana*, l'*Horizonte*, l'*Alfa*, le *Terra Nova*, le *Cidadão*, le *Desporto*. Ils sont tous écrits en portugais. Le tirage hebdomadaire moyen est de 2.500 à 3.000 copies/semaine. Le capital du pays a deux hebdomadaires, le **Journal A Semana** (Privé) et l'**Horizonte** (Gouvernemental), avec un tirage de 3.000-4000 exemplaires/semaine.

Le **Journal Horizonte** créé par le Gouvernement en 1998 est publié par l'entreprise publique **Inforpress** et se présente comme un hebdomadaire gouvernemental, mais qui veut être pluriel, diversifié et ouvert à la réalité de toutes les îles et à l'émigration. L'*Horizonte* publie nommément un cahier consacré aux informations des différentes îles. Le journal a sa propre typographie, sa publication étant régulière. Il bénéficie du financement de l'Etat et a accès facile à l'information institutionnelle et officielle. Les journalistes bénéficient régulièrement de séances de recyclages.

Les autres sont des hebdomadaires privés, dont le plus marquant est **A Semana**, l'**Alfa** et **Terra Nova**. **A Semana** est le journal le plus important du Cap Vert. Durant ces dernières années il est sorti très régulièrement, avec un tirage qui se situe entre 3.000 et 5.000 exemplaires. Actuellement, il détient un bon réseau de distribution. Il est un journal de référence avec un public fixe et fidèle. Il est dirigé et réalisé par des professionnels et il a le support d'une large gamme de collaborateurs externes, il a réussi à développer des partenariats stratégiques stables avec des annonceurs publicitaires.

L'**ALFA** est un journal mensuel de 8 à 12 pages, publié par la Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education d'Adultes (Ministère de l'Education, Science, Jeunesse et Sport). Il est adressé aux personnes en cours d'alphabétisation et à l'éducation et formation communautaire.

Le **Terra Nova** fondé en 1970, est un journal catholique mensuel de 8 pages, qui vise à véhiculer la position de l'église. Il a un tirage de 2.500 exemplaires et il est vendu surtout à Mindelo et par des abonnements dans le restant de l'archipel.

L'**INFORPRESS** est l'agence d'informations qui a remplacé l'agence Cabopress. Elle fonctionne avec cinq journalistes et ne dispose pas de correspondants dans les îles de Brava, Maio et à l'intérieur de l'île de Santiago. Elle est bien équipée et produit des informations tous les jours et un bulletin hebdomadaire qui est une synthèse de la production nationale des organes nationaux. L'agence couvre presque tout le pays grâce à son réseau de correspondants et des séances de recyclage adressées aux journalistes qui sont régulièrement organisées.

En ce qui concerne les revues, il existe **la Cultura** qui est semestriel et publiée par le Ministère de la Culture, la **Artiletra** et **Fragmentos** avec un contenu également culturel, mais avec une périodicité très irrégulière. Autres presses écrites sont également éditées, mais de façon assez irrégulière, tels que les bulletins des Mairies, Ministères, autres services de l'Etat, des entreprises et des ONG, etc.

Néanmoins, on met en évidence le bulletin mensuel gratuit **Pa Nôs** qui est publié par le REJOP, un réseau de journalistes spécialisés en population, crée en octobre 1995. Ce bulletin avec un tirage de 10.000 exemplaires présente des informations concernant la

---

<sup>4</sup> *Politiques Nationales pour le Développement des Communications*



population et il s'adresse surtout aux jeunes. Il est financé par le FNUAP. En ce qui concerne les Sociétés Editrices, l'activité éditoriale a connu un certain dynamisme avec la création de certaines sociétés éditrices tels que, **Spleen-Edições**, **Artiletra**, **Ilhéu Editoria** et **AEC-Editora**. Il existe aussi dans les deux principaux centres urbains (Praia et Mindelo) une dizaine de typographies.

La presse écrite et l'édition font face à de nombreuses contraintes, la plus importante étant celle d'ordre financière. On met encore en évidence des contraintes telles que, l'absence d'une entreprise de distribution de journaux, le coût élevé des communications (téléphone et fax), des tarifs postaux, des difficultés concernant l'approvisionnement du papier (disponibilité et coût), le manque de formation de base des journalistes qui travaillent dans le journal de l'Etat et l'absence de recyclage chez les journalistes de la presse privée.

En ce qui concerne les revues, bulletins et Sociétés Editrices, on met en évidence des contraintes tels que, le coût élevé de l'impression et les difficultés financières. Pareillement aux autres moyens de communications, la presse privée ne se trouve pas orientée vers la communication pour le développement. Les journaux privilégient surtout des informations politiques et institutionnelles.

Par contre, la presse écrite est encore un moyen de communication de l'élite, tournée vers la population scolarisée. Le contenu de la presse ne se trouve pas orienté vers la problématique du développement. Ils privilégient les aspects politiques ou partisans et des informations à sensation.

## **V.2. LA RADIO ET LA TELEVISION**

En ce qui concerne la Radio et la Télévision, le Cap Vert présente actuellement un cadre encourageant concernant les Infrastructures d'information et communication, considérant les dimensions réduites de notre territoire et le nombre réduit de la population. En 1975 il a été créé la Radio Nationale du Cap Vert (RNCV) et des moyens de diffusion ont été acquis ce qui a permis l'amélioration de manière accentuée de la couverture géographique et démographique du pays. La radio la plus importante du pays, dont le siège se trouve à Praia, est officielle et couvre tout le territoire national.

En 1990, l'ouverture politique et la flexibilité des dispositions juridiques et réglementaires concernant le monopole de la diffusion radiophonique permet la création de nouvelles radios. Parmi elles, on souligne la Radio Nova, radio privée et d'inspiration catholique (1992), qui diffuse à partir de Mindelo avec un projet de couverture Nationale. D'autres radios ont été créées, telles que la Radio Commercial (Praia), Radio Praia FM, qui font leur diffusion en créole capverdien (Praia). D'autres sont encore en cours, au niveau national ou régional, notamment, la Radio Morabeza (Mindelo, Projet couverture nationale), et la Radio Rural (Sto. Antão, Projet couverture locale). Il existe des projets d'étude qui visent la création de radios à l'île du Fogo, São Nicolau, aussi bien qu'un projet de radio pour femmes, à Praia. Presque toutes ces radios se consacrent à des services informatifs, et des programmes de divertissement.

La RTC, la radio officielle, a offert des programmes éducatifs tournés vers la communauté en partenariat avec les autres institutions nationales, notamment, le Ministère de la Santé, Police de circulation, Ministère de l'Education, Science et Culture – Projet IRI-PALOP, etc. La télévision, a débuté au début des années 80 sous forme expérimentale. Il devient la Télévision Nationale du Cap Vert (TNCV) en 1990. En 1997, le Gouvernement du Cap Vert entreprend une réforme importante dans le secteur de la radio et de la télévision, publiques, et crée une structure commune – la **Radiotélévision Capverdienne** (RTC), entreprise publique dotée d'autonomie administrative et financière.

Cependant, de nouvelles dispositions ont été prises dans le secteur de la communication sociale pour réguler l'activité de la radio et télévision, définir leur mission en tant que service public, aussi bien que les modalités de fonctionnement des radios et télévisions privées.

### V.2.1- RADIO

Actuellement, le panorama radiophonique capverdien se présente de la manière suivante:

**La radio publique (RTC)** qui assure une couverture géographique de 84% du territoire et démographique de 95% de la population, avec un système moderne de diffusion qui peut utiliser le réseau de fibre optique sous-marine installé par le Cap Vert Telecom, et un réseau d'émetteurs et réémetteurs en modulation de fréquence dans chaque île de l'archipel. La RTC diffuse ses programmes 24 heures par jour. Elle dispose de quatre centres de production: Praia, Mindelo, Sal et Assomada avec une certaine spécificité, **(1)** Praia, étant orienté vers l'information, débats et informations d'actualités, **(2)** Mindelo, vers des programmes éducatifs et culturels et **(3)** Sal et Assomada, vers des programmes de divertissement. Dans le domaine économique, les recettes de la RTC proviennent du paiement des taxes des auditeurs et téléspectateurs et de la publicité. Ces taxes représentent 40% des recettes globales de la RTC.

**La Radio Nova** qui est d'inspiration chrétienne, a été créée en 1992 et le siège se trouve à Mindelo. On prévoit la création d'un studio à Praia. Elle se trouve équipée avec des matériaux modernes, et assure depuis 1997 une couverture nationale avec son propre réseau d'émetteurs et elle a représenté la première alternative pour les capverdiens par rapport à la radio publique. Ses programmes sont diffusés tous les jours de 6h jusqu'à 24h, en portugais et en créole, et ils s'occupent des différents thèmes tels que, l'information, la santé, le sport, le divertissement et la religion. Dans le domaine économique, la Radio Nova ne dispose pas d'un accès important dans le marché publicitaire. Elle fonctionne essentiellement avec le support de l'Association des Amies de la Radio Nova et autres supports extérieurs. Un accord de collaboration est en train d'être négocié avec la BBC.

**La Radio Commerciale** qui a débuté ses activités à la fin de 1998, appartient à un groupe privé de communication multimédia. Actuellement elle assure en modulation de fréquence (stéréo) la couverture des îles de Santiago, Fogo et Maio, mais il prévoit aussi la couverture nationale prochainement. Elle dispose d'équipements modernes (production digitalisée et de diffusion informatisée) et développe des programmes à vocation essentiellement commerciale, de divertissement et de musique avec quelques éléments d'information. Elle trouve ses ressources dans la publicité et dans la prestation de services.

**La Radio Morabeza** qui se présente comme un projet de radio associative, à vocation nationale est basée à Mindelo. Elle a débuté officiellement ses émissions en FM (stéréo) dans le premier trimestre de 1999, avec la couverture de toute l'île de S.Vicente et une partie de l'île voisine de Sto. Antão. Le projet éditorial de cette radio privilégie les sujets socio-culturels, de divertissement, d'éducation et information au niveau local et national.

**La Radio Rural de Santo Antão** est une initiative de l'Association des Municipalités de Sto. Antão, supportée par des ONGs nationales, avec l'appui des organisations internationales. C'est un projet de développement communautaire implanté dans une région à vocation agricole. Elle espère occuper un espace vierge dans le domaine de la radiodiffusion au Cap Vert, parce qu'actuellement il n'existe aucune radio rurale. La Radio Rural, grâce à un réseau d'émetteurs et de retransmetteurs qui doit être introduit, peut satisfaire le problème de l'île que la RTC n'arrive pas à assurer. Le projet éditorial englobe plusieurs thèmes concernant le monde rural, la formation professionnelle, la santé, le développement, mais aussi l'ensemble de problèmes économiques et sociaux qui touche l'île.

**La Radio Praia FM** est une station fondée par un jeune homme d'affaires capverdien, chargé d'un bureau de communication «GC Comunicação». Cette nouvelle société émettrice en FM (stéréo) qui a débuté ses activités il n'y a que 4 mois (24h par jour) et propose un modèle alternatif orienté particulièrement vers «le public jeune».

**La Radio das Mulheres**, est un projet supporté par deux ONGs féminines, «Morabi» et «OMCV», et elle reçoit l'appui de différents partenaires.

**Des Projets de radio à Fogo et à São Nicolau** à caractère associative supportés par des organisations d'émigrants se trouvent également en étude à Fogo et à São Nicolau.

### **V.2.2. TELEVISION**

**La Télévision Nationale du Cap Vert (TNCV)** a été créée en 1990. Après six ans de fonctionnement de la Télévision Nationale du Cap Vert, elle a été englobée, en 1997, dans la réforme qui créait la RTC. Actuellement, avec l'utilisation d'un réseau de fibre optique et d'un réseau de centres de retransmissions dans les différentes îles de l'archipel, la télévision assure une couverture d'environ 80% du territoire national. Elle diffuse à peu près cinq heures par jours, mais seulement 20% de la production est assurée localement. Les autres 80% sont occupés par films, musique, feuilletons et programmes fournis par des partenaires extérieurs, tel que la Transtel. Cependant l'accès de la population à la télévision est parfois limité à cause de manque d'énergie électrique dans les villages. La télévision dispose de deux studios de reproduction à Praia et d'un véhicule équipé pour faire des reportages à l'extérieur. Il a été implanté à Mindelo un petit centre de production équipée avec deux caméras et des magnétoscopes. La production de la télévision est limitée, par des raisons budgétaires et par manque de personnel qualifié.

Parallèlement aux organes de Communication Nationales ils existent les organes de communications étrangères qui donnent quelque contribution dans le domaine de l'information. Par rapport à la radio, ces organes sont représentés essentiellement par la Radio France Internationale (RFI) et la Radio Diffusion Portugaise pour l'Afrique (RDP-Afrique). Ces deux radios transmettent 24h/24h en modulation de fréquence. Par rapport à la télévision, on a la R.T.P.-Afrique (Radio Télévision Portugaise – Chaîne Afrique) et la Chaîne France Internationale (CFI-TV).

Avec l'approbation et publication de la Loi n°57/V/98, du 29 juin (La Loi de la Télévision), l'activité de télévision peut être exercée par des entités publiques, privée ou des coopératives, la RTC étant chargé du service public.

Néanmoins, ils existent quelques contraintes. Il n'y a aucun projet de constitution de réseau national inter-radios visant le développement de projets éducatifs et/ou culturels et civiques la plupart sans aucun engagement avec des réalisations/productions orientées vers le développement. La télévision ne transmet pas assez de programmes éducatifs/culturels nationaux. La plupart sont des programmes informatifs et de loisirs, produits à l'extérieur et caractère commercial, notamment, aux EUA, Brésil et Europe. On a accès aux informations mondiales à travers la Radio et Télévision France Internationale, la Radio Diffusion Portugaise et la R.T.P. – Afrique.

## **V.3. LES INFRASTRUCTURES DE TELECOMMUNICATIONS**

### **5.3.1. TELECOMMUNICATIONS**

La Cap Vert Telecom S.A.R.L., est l'opérateur de services de télécommunications au Cap Vert avec le statut juridique de société anonyme de capitaux publics et privés, et elle opère

dans un contexte normatif régulé par la Loi de Base des télécommunications, Décret-Loi n°4, du 7 Février 1994.

Cette loi définit un ensemble de concepts, notamment la distinction entre les services de base, qui sont prêtés en régime d'exclusivité par le Cap Vert Telecom, et les services complémentaires et de valeur ajoutée, qu'elle dispense en régime de concurrence. En plus de la loi de base le Gouvernement a publié d'autres diplômes régulateurs du secteur.

Il faut souligner le Contrat de Concession établi entre Cap Vert Telecom et l'Etat du Cap Vert signé le 28 novembre de 1996, concernant les services de télécommunications exploités en régime d'exclusivité. La Direction Générale des Communications est l'organe chargé de la régulation du secteur de télécommunications.

Cependant, l'Agence de Régulation Multi-sectorielle (ARM), créée à la fin de 1998, doit assumer des responsabilités en tant qu'Organe Régulateur pour les services publics, couvrant les domaines de télécommunications, transports (aérien, maritime et collectif urbain), l'énergie et l'eau. La séparation des services de télécommunications et celui des postes est survenu en 1995 et le Cap Vert Telecom est devenue le principal fournisseur de services de télécommunications dans le pays. Un an après, en 1996, le Gouvernement a libéralisé le secteur des télécommunications et a privatisé la Cap Vert Telecom.

Actuellement, le Gouvernement détient 13,4% du capital social de l'entreprise, la Portugal Telecom International (PTI) détient 40%, les employés de la Cap Vert Telecom et des Postes du Cap Vert détiennent 5%, alors que des investisseurs nationaux détiennent 41,6%. La Cap Vert Telecom offre des services de télécommunications fixes traditionnels, aussi bien que des services de communications de données par tranches (X.25 et Frame Relay), Internet et service mobile cellulaire.

### **Réseau Fixe**

Le réseau de téléphone du Cap Vert a une capacité de 56,9 mille lignes. En 1999 le nombre total de lignes connectées était de 46,865, provoquant une densité téléphonique de 10,9 par cent habitants.

### **Commutation**

Le centre International se trouve situé dans la ville de Praia et est une centrale type Siemens EWSD. Il existe deux centres de Commutation primaires localisés à Praia et à Mindelo, qui sont aussi des centrales type Siemens EWSD. Ils existent 29 réseaux Locaux formés par des secteurs de référence (Direct Line Units), des centrales digitales type SPX (Equitel - Brésil), et quelques centrales analogiques, type CPR (Equitel - Brésil).

### **Transmission**

Les Liaisons Internationales sont assurées à travers le réseau Intelsat, par une station Standard B localisée à Praia et par le câble sous-marin international de fibre optique Atlantis 2, qui lie le Cap Vert à l'Afrique, l'Amérique Latine et l'Europe. Les liaisons nationales sont réalisées par le câble sous-marin inter-îles de fibre optique, par plusieurs faisceaux digitales et par des liaisons terrestres utilisant des câbles de fibre optique et cuivre. La sécurité de la transmission nationale est garantie par deux stations type F3 liées au réseau Intelsat et localisées à Praia et Mindelo.

Densité Téléphonique	10.9%
Lignes Principales	46.865
Lignes Principales Digitales	88.8%
Liste d'Attente	5.8 X 10 <sup>3</sup> = (5 814)
Tarifs de Téléphone (en \$ USD)	1 \$USD (=102.6 Esc. CV)
<b>Service Téléphonique fixe</b>	
Taux d'Installation	\$29.24
Taux Mensuel	\$2.44
Appel Locale avec une durée de 3 minutes	\$0.04
Appel Interurbaine avec une durée de 3 minutes	\$.175
Appel Internationale (moyenne par minute)	\$1.986
Ligne louée de 64 Kbps pour l'Europe	\$5,450
Nombre de Téléphones publics	411
Téléphones publics par 1000 habitants	0.959

### *Données décembre 1999*

### **Réseau Mobile Cellulaire**

Le Cap Vert Telecom opère en réseau cellulaire GSM. Le service est garanti par un commutateur localisé à Praia et par divers «Base Transceiving Stations» (BTS), coiffant 7 des 9 îles habitées. Dû à l'orographie du pays, il existe encore plusieurs zones sombres dans quelques îles. Le nombre d'abonnés de téléphones cellulaires portables sont au nombre de 8.068. Des tarifs du service cellulaire portable en USD (1 USD=102.6 CVE).

	<b>Plan Normal</b>	<b>Plan Prépayé</b>
Taxe d'Installation	48.7	78.9
Taxe Mensuel	29.3	----
Appel de 1 Minute:	----	----
Portable - Portable	.24	.34
Portable - Fixe	.34	.39
Appel International (Moyenne 1 minute)	2.33	2.33

### **Réseau Internet**

L'Institut Supérieur de Génie et Sciences de la Mer est l'administrateur du **domaine.cv**. La Cap Vert Telecom est le principal Pourvoyeur du Service d'Internet, il permet l'accès complet (full Internet access) à 1.654 clients. Les services offerts englobent le «dial up PPP», accès de ligne, et «dial up». La Cap Vert Telecom offre le service à travers un numéro, le seul qui permet l'accès au niveau national et avec tarif local. SITA opère aussi en tant que fournisseur de service, ses services étant destinés à des clients spécifiques.

Internet Hosts	1
Usagers de l'Internet	1. 654
Usagers de l'Internet par 10.000 habitants	38.62
Utilisation de l'Internet par catégories	ND
Commercial	ND
Académique	ND
Recherche	ND
NGOIUN/International	ND
Gouvernement	ND
Autres	ND
Bandwidth d'Internet (Kbps)	56 Local
512 Kbps Backbone International	

### Principaux Projets de Télécommunications:

En accord avec son Plan de Développement 1999-2001, la Cap Vert Telecom a identifié entre autres, les projets de télécommunications suivants:

1.	Atteindre 57.902 lignes connectées au réseau fixe avant l'an 2001.
2.	Atteindre une densité téléphonique de 14% avant l'an 2000 et réduire la liste d'attente à zéro durant le même an.
3.	Digitalisation complète du réseau jusqu'à l'année 2000.
4.	Amener le service téléphonique à toutes les localités ayant le minimum de 200 habitants jusqu'à l'an 2000.
5.	Connecter avec le réseau global des câbles sous-marins en fibre optique à travers du système Atlantis 2 en octobre de 1999.
6.	Connecter avec le système de câbles sous-marins en fibre optique Oxigen en 2001.

### Indicateurs NICI 1996-1998

	1996	1997	1998
Lignes Principales Téléphone fixe	25. 232	33. 241	39. 945
Densité Téléphonique	6.8	8. 8	10.5
Lignes Digitales (%)	63.5	76. 0	86.6
Liste d'Attente	9. 644	10. 802	7. 431
Téléphones Publics (cabines et télé-centres)	307	425	407
Téléphones Publics par 1.000 Habitants	0. 82	1. 13	1. 06
Clients service Mobile Cellulaire			1. 020
Clients service Mobile par 1.000 Habitant			2.7
Télé-centres			ND
Fax			ND
Ordinateurs par 100 habitants			ND
FC T Human Resources			ND
Radios par 100 habitants			ND
Télévisions par 100 habitants			ND
Abonnés de Télévision par Câble			ND
Abonnés de Télévision par Satellite			ND
Internet Host		1	1
Pourvoyeurs de service Internet (ISPS)		1	1
Abonnés d'Internet		474	1. 139
Abonnés d'Internet par 10.000 habitants		12. 5	26.7
Internet bandwidth (international Kbps)		68	128

---

## VI. UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET COMMUNICATION AU CAP VERT

---

### VI.1. SITUATION ACTUELLE

D'après l'analyse de l'actuel cadre d'utilisation des TICs au Cap Vert, il existe:

- Dans la plupart des secteurs publics l'utilisation des TICs, est encore peu important, et normalement elle se résume à l'utilisation des ordinateurs pour le traitement des services de base de fonctionnement des services administratifs, nommément l'utilisation de programmes de traitement de textes et des feuilles de calcul;
- On constate déjà l'utilisation des TICs dans le pays. Néanmoins cette utilisation se montre assez inégale, on trouve des secteurs/domaines où elle est inexistante ou si elle existe les secteurs ne se trouvent pas tous englobés. Par contre, nous trouvons des domaines, qui par nature du propre travail, présente un niveau d'utilisation acceptable des TICs (malgré les contraintes existantes), particulièrement, dans l'éducation (Instituts de Formation) et secteurs orientés vers les transactions internationales tels que les Banques, Entreprises de Sécurité Aérienne, Communications et Combustibles et Energie;
- Les infrastructures des télécommunications présentent un niveau de développement relativement avancé. Cependant, on ne les profite pas correctement de manière à maximiser l'utilisation de toutes ses capacités disponibles, visant l'introduction de solutions/projets basés sur les TICs;
- Les coûts des communications sont élevés, créant des contraintes dans la mise en œuvre de solutions qui trouve leur appui dans les TICs;
- La Radio et la Télévision se présentent comme étant le meilleur moyen pour atteindre la population au Cap Vert, une fois que 75% à 85% de la population a accès aux émissions de ces moyens de communication publiques. Parallèlement, on constate aussi que les coûts des émissions se présentent extrêmement onéreux, même quand les programmes sociaux et éducationnels sont transmis par des systèmes de communications de l'état;
- Parc informatique, un des éléments de base pour l'augmentation de l'utilisation des TICs au Cap Vert, est encore extrêmement petit et il est formé essentiellement par des institutions gouvernementales (administration centrale et autarchiques) et entreprises privées;
- L'utilisation de l'ordinateur n'est pas faite de manière optimisée, se concentrant, essentiellement, sur le traitement de texte;
- La plupart des ordinateurs et des autres moyens audiovisuels ne sont pas utilisés de façon intégrée dans le contexte et les besoins du service et/ou du secteur, ce qui fait que les problèmes de l'organisation et fonctionnement de l'institution ne s'améliorent pas, matériaux/équipements étant sous-utilisés, par manque de spécialistes et/ou techniciens;
- Une grande partie des institutions, nommément les Ministères, ne présentent ni des projets en cours ni en préparation, qui visent l'utilisation des nouvelles



technologies d'information et communication. Pourtant ils existent déjà des expériences, notamment, dans les Ministères de l'Éducation, de la Santé et aussi de l'Administration Publique.

## VI.2. SANTE

Le secteur de la santé a débuté, très récemment et timidement, à introduire l'utilisation des NTICs dans l'amélioration de la qualité des soins médicaux, inaugurant avec le Portugal, à travers l'assistance technique de la Fondation Calouste Gulbenkian, l'utilisation des services de la télé-médecine.

## VI.3. EDUCATION

L'utilisation des technologies d'information et communication dans l'éducation capverdienne a été introduite dans quelques écoles et/ou instituts du pays. Normalement, elles sont envisagées comme étant des moyens auxiliaires visant l'amélioration du processus d'enseignement et apprentissage. Parmi ces technologies on trouve la radio, la télévision, le système imprimé et le système médiatisé.

Actuellement il existe des projets en cours d'exécution et ceux qui ont été déjà exécutés, visant l'utilisation éducative de nouvelles technologies d'information et communication au Cap Vert.

Cependant, à cause des coûts élevés en ce qui concerne la concession, le montage, la programmation, la mise en œuvre et l'évaluation, la plupart trouve des difficultés pour se matérialiser (dans la mise en exécution), une situation qui s'aggrave quand on pense à la problématique inhérente au transfert des résultats, une fois que ce n'est pas souvent qu'ils sont applicables au moment de la généralisation.

Pourtant, selon l'analyse faite dans le chapitre infrastructures d'information et communication, on peut dire que le Cap Vert détient déjà des ressources et des infrastructures technologiques d'information et communication de base qui peuvent favoriser l'utilisation éducative des nouvelles technologies. Face à ce cadre et considérant les mesures de fonds prises et déjà entamées avec la mise en œuvre de la réforme éducative - nous croyons que l'éducation a déjà démarré un nouveau stade qui est celui de la consolidation des conquêtes acquises avec **les actions organisées et réalisées dans le domaine de la Réforme du Système Éducatif et le Projet qui vise leur actualisation.**

Cette actualisation qui doit être développée de façon intégrée dans le développement et la modernisation globale du pays sous une optique qui peut rendre possible l'interactivité avec les changements et transformations qui surviennent sur le monde entier, doit permettre, en plus de la préparation/obtention de ressources, le développement de la télé-éducation et de la télé-apprentissage vise le développement social/communautaire et éducationnel orienté vers les groupes-cibles/groupes-butés définis.

Cela étant, l'accès aux Nouvelles Technologies d'Information et Communication (NTICs) ou des Nouvelles Technologies Éducatives (NTE), en tant que déploiements des médias des Systèmes Informatiques, télécommunications et électroniques, doit se constituer en option nécessaire et justifiée, une fois que, en plus des raisons indiquées, le Cap Vert a besoin de miser, entre autres, sur un profil de formation et d'action interactive et d'intervention visant le développement de la recherche, de l'auto formation et de la capitalisation des moyens humains, techniques et matériaux, tenant compte du développement du pays.

La fragmentation du territoire national, les caractéristiques des écoles rurales et suburbaines, et le besoin de capacitation, la demande de plus en plus importante des services scolaires et éducationnels, l'importance de l'éducation communautaire dans le



développement social communautaire et culturel des populations, le fait que le Cap Vert soit un pays d'émigration, et le besoin d'établir et maintenir des contacts, même virtuels, avec des réalités des pays de destination de nos émigrants, constituent des raisons suffisantes qui demandent, d'une part, l'intégration des NTICs/NTE dans le processus de développement de l'éducation, et, d'autre part, le développement d'infrastructures d'information et communication, dans le cadre d'un projet national structuré.

La situation actuelle du Cap Vert, par rapport à ce domaine, se montre à moyen terme, encourageante, parce que l'implantation des Infrastructures d'Information et Communication au Cap Vert se trouvent légèrement avancées et on peut considérer qu'actuellement, on trouve des cadres d'exception, une fois qu'il existe déjà dans les écoles et centres de formation capverdiens des expériences dans les domaines d'utilisation des NTICs/NTE, même si elles subissent des problèmes inhérents à un pays tel que le Cap Vert.

Ainsi, l'Institut Supérieur de Génies et Sciences de la Mer (**ISECMAR**) qui offre des formations en Génies Informatique et Electronique, et fait la gestion du **Domínio.CV**, de l'Institut Pédagogique (**IP**) et l'Institut Supérieur d'Education (**ISE**) qui sont en train de développer des projets éducatifs se rapportant à des Nouvelles Technologies d'Information et Communication, nommément, dans la formation de professeurs et élèves, animation pédagogique des centres de formation, conception de quelques matériaux d'enseignement/apprentissage, etc.

Dans le cadre de son projet de développement, l'Institut Pédagogique se propose, à la création d'un centre de technologie et communication, un laboratoire d'informatique, et de la structuration de son Unité de Production de Matériaux pour doter l'institution de la capacité technique et humaine visant sa spécialisation dans le domaine de la production de systèmes multimédia de l'enseignement et apprentissage et recherches dans ce domaine.

Au niveau des écoles en général et en particulier, celles de l'enseignement de base/secondaire/technique, on peut caractériser ces expériences, comme étant d'un niveau primaire, d'où la plupart du temps les infrastructures et des équipements existants sont subtilisées, par des différentes raisons, et on souligne ceux qui se rapportent à la formation du personnel spécialisé.

Cependant, il existe actuellement des projets, essentiellement au niveau de l'enseignement secondaire, qui peuvent changer l'actuel cadre, particulièrement, l'installation des laboratoires de mathématiques, le montage des salles d'informatique, formation de base des professeurs et de faire la connexion des écoles secondaires à l'Internet, etc.

Le Gouvernement, à travers la résolution n°8/98 de mars de 1998, entre autres, a défini comme étant un des axes fondamentaux pour la consolidation et la modernisation du système éducatif la promotion du contact de l'élève avec l'ordinateur à partir de la 5<sup>ème</sup> année de scolarité; l'intégration dans les plans d'études de l'éducation technologique, de l'utilisation des ordinateurs et de l'introduction aux technologies, à partir de la 7<sup>ème</sup> année de scolarité et la promotion de l'enseignement à distance comme un élément important de complémentarité de l'enseignement.

Avoir recours à la télé-éducation/télé-apprentissage peut se révéler un important instrument/moyen qui, en plus de compléter l'enseignement présent, peut augmenter l'accès à l'éducation et aussi renforcer les systèmes de valeurs et d'objectifs qui doivent constituer la base de ces projets, soit, celui de leur rôle social, qui est celle de se charger d'entreprendre, des espaces/domaines de conquête et exercice de la citoyenneté. Considérant les caractéristiques du Cap Vert, les contraintes existantes, les problèmes structurels/contextuels/situationnistes du secteur éducatif, le système de valeurs et les objectifs qui supportent les projets de développement, et on pense que les innovations parvenues avec l'utilisation de telles technologies, peuvent aussi influencer dans l'organisation et l'offre des services éducatifs, et on prétend avec la mise en œuvre

stratégique des NTICs, à court et à moyen terme, dans les établissements d'enseignement, formation et recherche, les objectifs suivants:

1	Répondre aux besoins de la population dans le domaine de l'éducation et de la formation;
2	Améliorer les conditions d'accès et de participation dans l'enseignement et dans la formation du citoyen, accélérant le niveau d'apprentissage et améliorant la qualité de formation professionnelle;
3	Améliorer l'apprentissage des élèves dans les différents domaines des disciplines concernant aux plans d'études des différents sous-systèmes d'enseignements;
4	Approvisionner avec matériaux d'appui d'enseignement - apprentissage, les professeurs/instructeurs des différents sous-systèmes d'enseignement; Favoriser des moyens qui soutiennent la démocratisation d'accès au savoir, à la connaissance et à la culture;
5	Rendre disponible les moyens de soutien que peuvent favoriser l'exercice d'une pratique démocratique orientée vers la construction de la citoyenneté responsable, à travers de l'accès et de l'utilisation d'informations/connaissances diverses, originaires des contextes aussi divers et assujettis à la réflexion et à la critique;
6	Rendre possible le transfert de compétences et matériaux de formation entre des Régions/Iles/Districts, y inclus les zones rurales plus défavorisées;
7	Augmenter des possibilités de choix des étudiants et améliorer la qualité du matériel disponible, leurs permettant l'accès à des études et à des formations;
8	Proportionner aux étudiants avec un faible niveau d'enseignement de base des alternatives qui visent améliorer/complémenter leur éducation et/ou formation;
9	Soutenir/animer des actions/projets de lutte contre l'analphabétisme;
10	Atteindre certains groupes-cibles tels que les communautés isolées, des âgées, des groupes socioprofessionnels, visant favoriser des actions éducatives, formatives et/ou d'instructions d'intégration tournées vers le développement;
11	Assurer un enseignement et formation rentables répondant ainsi aux besoins économiques et sociaux du pays, dans une perspective nationale, locale et communautaire;

#### VI.4. SECTEUR PRIVÉ ET ORGANISMES AUTONOMES

Le secteur privé et les organismes autonomes de l'état, se trouvent légèrement avancés, parce qu'ils ont presque tous des systèmes d'informatisation visant les différents domaines de leurs services, notamment la communication avec le public, gestion et fonctionnement, etc. Dans ce groupe on souligne les banques, les compagnies aériennes, les Instituts de formation, les Sociétés de télécommunications, les mini-marchés, etc.

#### VI.5. ADMINISTRATION PUBLIQUE

Malgré l'inéxistence, dans la plupart des secteurs, d'une politique d'usage rationnel qui cherche à potentialiser et à capitaliser les faibles moyens existants, tels que les systèmes de réseaux, l'utilisation d'applications qui peuvent aider dans le développement de tâches spécifiquement sectorielles, dans la gestion et administration des services, le Gouvernement, à travers le Secrétariat d'Etat de l'Administration Publique et du Ministère des Finances, développe actuellement des projets tels que **JANELA ÚNICA** visant la prestation de services utiles et de qualité, de manière qu'ils soient rentables pour le citoyen, tout en réduisant de 60% les attentes, aussi bien que les centres de décisions et **RAFE** (Réforme Administrative du Secteur Financier de l'Etat) visant, particulièrement à

introduire dans le réseau tous les services centraux, des différentes structures administratives et gouvernementales. Ce projet est considéré comme étant l'un des paris stratégiques du gouvernement et comme une manière de lancer les bases pour l'application productive des NTICs au Cap Vert.

Dans les autres secteurs publics l'utilisation des NTICs, se trouve encore tout au début et elle se résume presque toujours à l'utilisation d'ordinateurs pour le traitement de services de base de fonctionnement des services administratifs, particulièrement l'utilisation de programmes de traitement de texte et de feuilles de calculs. Il n'existe pas encore dans la plupart des secteurs une politique de d'utilisation rationnelle qui cherche à potentialiser et à capitaliser les faibles moyens existants, tels que, des systèmes de réseaux, l'utilisation d'applications qui aident dans le développement de tâches spécifiques sectorielles, dans la gestion et administration des services, etc.

Cependant, le secteur de la santé a démarré très récemment avec l'introduction des NTICs dans l'amélioration de la qualité de leurs services médicales, par l'inauguration avec le Portugal, à travers de l'assistance technique de la Fondation Calouste Gulbenkian de l'utilisation des services de la télé-médecine. Le secteur privé et les organismes autonome de l'état, se trouvent légèrement avancés, parce qu'on trouve dans tous des systèmes d'informatisation visant les différents domaines de leurs services, nommément, la communication avec le publique, la gestion et fonctionnement, etc. Dans ce groupe on met en évidence les banques, les compagnies aériennes, les Instituts de formation, des Compagnies de télécommunication, etc.

---

## VII – PROJETS DES TICs EN COURS D'EXECUTION ET/OU EXECUTES

---

### VII.1. EDUCATION/FORMATION

Ils existent actuellement, en cours d'exécution et/ou exécutés, des différents projets qui englobent les enseignements de base et secondaire et les Instituts/Centres de Formation de niveau Bac et Supérieur.

#### VII.1.1. Modèle Multimédia

- **Paquet Formatif Télé-cours 2000** avec la Fondation Roberto Marinho, visant l'enseignement de base et des formations professionnelles qui sont mises à disposition par la Télévision (réception libre), Télé-salle (réception organisée) et Télé-poste (réception contrôlée);
- **Projet IRI/PALOP. UNESCO/Hollande/PALOP's.** C'est un projet régional visant l'instruction radiophonique pour l'amélioration de l'apprentissage de la Langue Portugaise et de la Mathématique dans l'Enseignement de Base des PALOP's;
- **Licence en Gestion Bancaire** – Institut Supérieur de Gestion Bancaire de Portugal;
- **Vidéotheque/Digithèques** qu'on peut trouver dans les centres de formation et enseignement;
- **PUENTICEB-MECJD-CV/Gov. Portugais-GAERI.** – Projet Pilote d'Utilisation éducative des Nouvelles Technologies d'Information et Communication dans les Ecoles Base, visant la constitution d'un réseau d'écoles expérimentales de base, un ensemble d'actions de formation visant les professeurs de l'IP et les moniteurs stagiaires;.
- **Bibliothèques et Internet au service de l'Enseignement** – UNESCO. Avec l'objectif d'améliorer la qualité d'enseignement à travers **(1)** l'équipement de quelques télé-salles et **(2)** le renforcement des bibliothèques des écoles secondaires, avec l'introduction des technologies d'information actualisées, particulièrement, l'utilisation de l'Internet. Le budget prévu pour le développement du projet est de 360 000 dollars le Royaume Uni étant, à travers les Fonds de Dépôt, un des bailleurs de fonds avec 100 000 dollars;
- **Projet Télé-salles** - Promu par le Cabinet du Ministère de l'Education, Science, Jeunesse et Sports. Il est financé par **Portugal Telecom et avec l'assistance technique de Cap Vert Telecom.** L'objectif est d'équiper 26 écoles secondaires du pays avec des installations et équipements qui permettent l'accès à l'Internet de tous les professeurs, élèves et à la communauté. Le projet sera développé en 2 phases. Le budget prévu pour la première phase est de 30 000 dollars et englobe l'équipement informatique (4 ordinateurs plus 2 imprimantes/salle) plus le software pour l'Internet pour neuf écoles et encore la formation pour les responsables ou coordinateurs des respectifs centres;
- **Projet Expérimental d'Education à Distance. Coopération Technique Brésil-Sécretariat d'Education à Distance du Ministère de l'Education et du Sport du Brésil/Cap Vert – MECJD/Institut Pédagogique.** Le projet vise essentiellement à donner satisfaction à la formation en exercice des professeurs de l'Enseignement de Base Intégré (38% des professeurs sans qualification professionnelle – environ 1.200 professeurs), à travers l'utilisation de matériel audiovisuel brésilien, après

l'adaptation. Le projet considère également la 2<sup>ème</sup> formation de formateurs de l'Institut Pédagogique. Actuellement le démarrage du projet se trouve en stand by dû au manque de financement.

- **Cours de Manipulateurs d'Aliments** - DG d'Alphabétisation Education d'Adultes/DG Saúde/Canaries-Radio ECCA.

### *VII.1.2. Modèle de Télé-apprentissage*

- **Projet UIT/UNESCO** - Applications Educatives de la Télévision Interactive qui a comme objectif l'amélioration de la qualité d'enseignement/apprentissage et visant l'appui à la formation continue, aux professeurs de l'E.B.I., du Tronc Commun de l'Enseignement Secondaire et la gestion des établissements d'enseignement. Il englobe trois vecteurs, dont la télévision, l'Internet et les télécommunications. Le coût du projet a été calculé à peu près 2 millions de dollars, la contrepartie nationale étant de 10% du coût global, et cela peut se traduire en ressources humaines, facilités physiques, production de la télévision et transmissions. Actuellement, l'Institut Pédagogique, à travers son Unité de Production de Matériaux/Centre de Ressources travail dans l'élaboration d'un Plan de développement pour le projet;
- **Université Virtuelle Africaine** - Banque Mondiale.  
Il existe également, dans d'autres ministères, des différents projets, développés en partenariat avec des organismes/agences internationales, visant l'information et communication dans une perspective formative. Ces projets ont eu un penchant d'investissement dans les domaines de l'infrastructure, particulièrement, la création de centres avec des équipements de base pour le développement des travaux d'information et communication. Parmi eux, on souligne;
- **Programme Education en Matière de Population** - PNUD/Cap Vert. Il peut être englobé dans le modèle multimédia, parce qu'il utilise du matériel imprimé, des moyens audiovisuels, des services de la communication sociale - travaux journalistiques, imprimés, etc. Il englobe une Radio rural dont le siège se trouve à Sto. Antão, un centre à S. Tiago, des noyaux à S. Vicente, Fogo, Brava, Sto Antão, tous équipés, au moins, avec un ordinateur. Le centre de Praia se trouve lié à l'Internet;
- **Projet Etude Nationale de Communication pour le développement - Ministère de la Culture du Cap Vert/PNUD/Exécution FAO.** Ce Projet a visé l'élaboration d'une étude avec l'intention de définir une politique nationale de communication pour le développement. Il se trouve déjà élaboré en phase d'analyse par le Gouvernement. Le projet propose essentiellement, la création de télé-centres pour les centres urbains et des Noyaux de Communication Rurale;
- **CNDS - Centre National de Développement Sanitaire - Ministère de la Santé/Partenariat OMS.** Il a été structuré en à visant concevoir et divulguer l'information dans le domaine de la santé publique. Il englobe un programme de radio (utilisant les services de la RTC) et moyens imprimés. Ils sont en train de se confrontés avec quelques difficultés dues au manque de structures propres de médiatisation et de personnel qualifié qui peut travailler dans la production de programmes, imprimés et fascicules.

---

## VIII – STRATÉGIE DE DEVELOPPEMENT DU PNDITICs

---

### VIII.1. REFLEXIONS SUR LE BESOIN DE L'UTILISATION ET DEVELOPPEMENT DES TICs AU CAP VERT

La problématique du développement devient de plus en plus complexe. Pour nous elle se présente comme un problème vital, dû aux caractéristiques propres du Cap Vert. Cependant pour penser le développement du Cap Vert on doit, obligatoirement, prendre des précautions, tenant compte, des raisons intrinsèques de croissance et développement social et économique, de mobilisation sociale, et des intérêts à trouver des solutions de base et vitales qui peuvent conditionner le développement de la société en générale et des différentes communautés.

Le Cap Vert est un pays qui est caractérisé par une forte centralisation de l'économie (S. Tiago, avec plus de 50% du PIB), du savoir, du capital culturel (S. Tiago-Praia et S. Vicente-Mindelo) et à cela s'oppose à une dispersion accentuée de la population, ce qui origine des périphéries déficitaires et dépendantes, aggravées par un ensemble de limitations survenues de la «fragmentation territoriale», tels que la communication entre les différents environnements îles/district, les coûts d'investissements, les difficultés d'allocation de cadres techniques, de spécialistes. Ce cadre a conditionné les différents niveaux de développement social, culturel et économique mais aussi sa dépendance de l'extérieur dans les domaines tels que technologique, formation supérieure, opportunité d'affaires, etc. <sup>5</sup>

Un des buts plus importants à atteindre par le Cap Vert, est celui d'intégrer, de manière compétitive, le système économique mondial. L'actuelle stratégie qui vise à donner réponse à cette proposition, se trouve exprimée dans le pari du gouvernement qui est celle de **l'Insertion Dynamique dans l'Economie Mondiale**. La philosophie sous-jacente à cette stratégie est celle de dynamiser un modèle de développement économique à travers une politique de spécialisation évolutive adaptée à la dynamique de l'économie mondiale, tout en profitant des **«opportunités offertes par le milieu environnant avec le développement et les transformations des contraintes internes»**.

Considérant les limitations dont le Cap Vert se trouve exposé, nommément, celui d'être une micro-économie insulaire et d'archipel et les contraintes qui y adviennent et le contexte de la globalisation, le pays pour sa propre survie, doit chercher à **(1)** intégrer le système économique mondial **(2)** intégrer le système concurrentiel qui se renforce de plus en plus dans le système économique mondial, **(3)** maintenir/conquérir des marchés.

Les défis d'un tel développement, tenant compte de nos limitations, nous oblige, partant de l'exploitation du rapport dialectique entre les facteurs intérieurs et extérieurs à l'économie capverdienne, à chercher notre insertion dans l'économie mondiale. Actuellement il existe un consensus, qui voit comme la sortie plus viable pour le Cap Vert celle de s'ouvrir au monde et d'essayer d'exploiter sa position géostratégique **«rendre progressivement opérationnel le concept fonctionnel et utilitaire par vocation - économie de circulation dans le moyen atlantique, une plate-forme giratoire, capacité de favoriser la communication, producteur et distributeur de biens et services entre les différentes régions du couloir du moyen atlantique»** <sup>6</sup>

C'est dans ce contexte, considérant la dimension de notre marché, les fragilités structurelles qui conditionnent encore notre économie, en particulier, notre système

---

<sup>5</sup> Augusto B. Amado, *Projet de Maîtrise. Enseignement à Distance et Développement Socio-éducatif*

<sup>6</sup> Olavo Garcia Correia. *Cap Vert dans la Globalisation: Défis et Possibilités. II Cycle International de Débats. Praia, 4, 5, 6, 7 de février 1999*

productif, notre développement, et le fait d'être un archipel, pourtant isolé des grands centres économiques, du savoir et de la science en train de vivre dans un milieu de plus en plus compétitif, caractérisé par la configuration de l'internationalisation des services, nous sommes obligés de prendre en considération la composante technologie comme un vecteur qui peut diminuer beaucoup d'aspects de l'insertion du Cap Vert dans l'économie mondiale, et activer des stratégies qui visent **(1)** le développement de la capacité d'absorption des nouvelles technologies et dans un partenariat conséquent, **(2)** le développement et qualification des ressources humaines en accord aux exigences et tendances du monde moderne et **(3)** tout l'appareil infra structurel au niveau des télécommunications, transports et énergie.

Pourtant, si la globalisation apparaît comme une possibilité pour le Cap Vert, la transformation des potentialités que cette globalisation économique du monde nous offre passe surtout, par une action profonde sur les limitations structurelles intérieures visant la réponse progressive aux exigences et défis posés par les contraintes intérieures et extérieures.

Les contraintes, à caractère social et économique, inhérentes au développement du Cap Vert peuvent être synthétiser dans les points suivants:

- **Niveau de développement du pays** avec **(a)** insuffisance de satisfaction relative, des besoins de base, **(b)** pénurie des ressources naturelles, **(c)** techniques de production rudimentaires, **(d)** manque de professionnels spécialisés dans les différents domaines, particulièrement, celui de la gestion **(e)** affectation du secteur agricole lors d'une sécheresse prolongée, **(f)** dimension réduite du secteur industriel, **(g)** peu et/ou aucune utilisation de technologies appliquées dans le développement;
- **Situation Economique et Financière**, encore avec **(a)** dépendance de l'extérieur très importante, **(b)** reliquats trop négatifs de la balance commerciale, **(c)** lourdeur du secteur des services, indice de chômage élevé, valeur très importants des envois des émigrants, conditions législatives appropriées à l'établissement d'affaires, particulièrement, des impôts industriels bas et des stimulants fiscaux;
- **Contexte Socioculturel**, caractérisé par **(a)** le grand dynamisme de l'économie, **(b)** transformations profondes dans le système éducatif, **(c)** différents niveaux de développement social provoquant des déséquilibres socioculturels importants, **(d)** fort attraction pour l'émigration vers les Etats Unis de l'Amérique et les pays d'Europe, **(e)** faible motivation pour le retour au travail agricole après la scolarisation, (des contacts permanents et dynamiques avec des autres sociétés plus développés, nommément, celles de l'Amérique du Nord (EUA) et de l'Europe (la Hollande, la France, le Luxembourg, la Suède, le Portugal);
- **Contexte Politique**, caractérisé par la stabilité sociale et politique et un régime démocratique qui est en train de se consolider.

Le Cap Vert étant un pays caractérisé par une forte émigration, dont les ressources naturelles sont faibles et dont le secteur primaire de l'activité économique est régulièrement affecté par les conditions climatiques adverses, et avec une économie dépendante d'aides internationales et qui veut parier dans la modernisation de l'économie et de la société, il devient nécessaire de concevoir des modèles de développements alternatifs qui ont comme base des méthodologies, processus, techniques et technologies qui peuvent supporter et viabiliser le développement des potentialités endogènes existantes visant à améliorer et renforcer la capacité productive, à travers la (re)vitalisation des secteurs non traditionnels et moyennant la diversification des secteurs économiques.

Le Gouvernement a défini comme stratégie pour le développement du Cap Vert dans le Plan du Développement de 1997-2000, **l'insertion dynamique dans le système économique mondial**, visant un développement économique et social auto-soutenu, dont

les axes d'action doivent viser **(1)** la modernisation de l'Administration Publique, **(2)** la modernisation de l'économie nationale, **(3)** la modernisation de l'éducation, **(4)** l'amélioration et le développement intégré des systèmes d'Information et Communication, **(5)** une meilleure utilisation et la modernisation des infrastructures publiques, **(6)** et l'amélioration et modernisation du fonctionnement des services publics, le Gouvernement exige que dans l'ensemble des politiques à être adoptées soit considérées les limitations tels que le développement et les transformations des contraintes intérieures et extérieures, qui pourront porter leurs influences sur le développement du Cap Vert, notamment, le facteur intégration nationale et l'intégration dans le monde.

Au niveau de l'intégration nationale, Le Cap Vert a des limitations dû à sa condition d'archipel, présente des problèmes de liaison et communication, différents niveaux de développement social et une certaine dispersion de la population.

Au niveau de l'intégration dans le monde, le pays se confronte à des défis complexes de la globalisation, (construction d'une économie compétitive et l'adoption de mécanismes de complicité entre le système productif/marché, tout en tenant compte du fait qu'on n'a pas une économie d'échelle), celui d'être un pays situé dans la périphérie et loin des centres du savoir et de la connaissance, celui d'avoir un système productif conditionné, et, surtout, de vouloir s'affirmer en tant que plate-forme de prestation de service. Cela signifie qu'indépendamment des mesures de domaine macro-économique, il faut tenir compte aussi des mesures/stratégies qui peuvent supporter les différents fronts qui contribuent à la croissance et au développement social, économique et culturel du pays.

Le développement de la société d'information dans les pays plus développés, social et économiquement, a démontré que le centre de la nouvelle technologie a comme base le développement de professions et offices qu'utilisent importantes densités d'informations et de connaissances. On pense que la base de la productivité et de la croissance économique et progrès social doit se reposer dans la génération de connaissances, qui se trouvent incorporées dans les différents domaines d'activité social et économique, à travers l'utilisation des TICs et de l'application des techniques pour le traitement de l'information, ce qui fait que l'activité économique passe de la production de biens à la prestation de services.

L'utilisation des Technologies d'Information et Communication et le développement des respectives infrastructures dans le processus de développement intégré du pays, peuvent devenir une option extrêmement importante pour faciliter les processus d'intégration nécessaires à l'intégration du marché national et du pays dans le marché mondial. Si on part du principe que le développement social et économique et la modernisation du pays doit se baser dans des principes d'efficience et sur une vaste politique de communication et information orientée vers le développement dans tous les domaines, il devient urgent qu'on pense à l'organisation et l'automatisation des travaux organisationnels et administratifs, avec la création d'un efficient réseau/systèmes d'informations et communications, orienté vers le développement et la croissance social et économique, visant à:

- Développer des systèmes de données sur les différents secteurs du pays;
- Assurer un développement scientifique actuel;
- Assurer la disponibilité d'information adéquate pour les décisions, l'administration et les options de politiques/décisions stratégiques, aussi bien dans le gouvernement que dans les entreprises privées;
- Assurer des services d'information qui peuvent donner réponse aux besoins actuels, en particulier, les sollicitations spécifiques, de plus en plus importants, imposées à chacun des secteurs et d'intégrer les grands systèmes d'information, et d'intégration intérieure;
- Assurer l'efficacité de l'organisation et un bon fonctionnement de l'administration publique;
- Garantir la qualité et la démocratisation de l'éducation;



- Optimiser l'utilisation des connaissances accumulées dans la science et dans la technologie, dans l'économie et dans les sciences sociales avec le but d'atteindre les objectifs nationaux de progrès social et de développement;
- Promouvoir la productivité des secteurs productifs et la compétitivité de l'économie nationale;
- Assurer la promotion de la participation et intégration et égalité entre les genres;
- Moderniser les infrastructures des TICs.

Par contre, le développement de la technologie ne peut pas se faire de manière déphasée de celle des ressources humaines, d'abord parce que la capacité d'absorption des Nouvelles Technologies, soit au niveau des bureaux, soit au niveau des usines, des écoles/universités ou instituts de recherches «elles ont la tendance de plus en plus à déterminer la potentialisation des avantages compétitifs (...) et selon, la dimension des Ressources Humaines on peut conditionner le rythme et la qualité de transformation des facteurs structurels intérieurs et la capacité de réponse face aux mutations des limitations extérieures et de l'environnement».

Cependant, la compétition dans le marché capverdien n'est pas encore une chose concrète. L'automatisation commerciale est presque inexistante. On ne voit pas les effets des changements, malgré la stabilité économique. Par contre, n'ayant pas des niveaux inflationnistes élevés, les magasins, les mini-marchés, les entreprises, doivent faire un effort, pour améliorer leur efficacité opérationnelle une fois que l'application financière n'est plus une option peu attractive.

Face à un tel cadre, l'éducation et la formation doivent mériter aussi de nouvelles approches. La fragmentation du territoire national, les caractéristiques des écoles rurales et suburbaines, le besoin de capacitation et qualification des moyens humains et la demande de plus en plus important des services scolaires et éducationnels, l'importance de l'éducation communautaire dans le développement social, communautaire et culturel des populations, le fait que le Cap Vert soit un pays d'émigration, donc le besoin de maintenir des contacts, même s'ils sont virtuels, avec les réalités du pays de destination, sont des raisons suffisantes qui demandent, d'une part, l'intégration des NTCIs/NTE dans le processus de développement de l'éducation, et de l'autre, le développement des infrastructures d'information et communication, dans le cadre d'un projet national structuré.

Le cadre qu'on vient de signaler exige la formulation de stratégies globales de développement et le respectif plan stratégique de manière à pouvoir définir clairement ce qu'on prétend et comment le faire et le réussir tout en englobant de manière dynamique des dimensions, tels que visions/buts, opportunités, menaces, forces et faiblesses existantes, construites et/ou à construire et qui peuvent conditionner, d'une manière positive ou négative, telles stratégies.

Le Cap Vert a besoin d'avancer le plus vite possible dans le processus de définition des stratégies de développement visant à garantir son intégration dans l'économie mondiale. Par contre, un tel projet exige une société moderne et compétitive, où les noyaux de références seront l'efficacité, l'efficacité, et la capacité d'organisation stratégique. On sait que de par l'expérience d'autres pays ce cadre a réussi, à travers le développement de systèmes d'information puissants, de technologies d'information et communication et de formation humaine, orientés vers le développement national, de manière à ce que le pays puisse intégrer définitivement la Société d'Information et Communication.

Donc, l'information et la communication doit se constituer en domaine stratégique, à être dynamisé et développé de manière à pouvoir soutenir, suivre et viabiliser, d'une part, les initiatives des acteurs du développement et de l'autre, le développement global du pays.

Jusqu'aux deux (2) dernières années le chemin parcouru dans ce sens était, à la rigueur, isolé et localisé. Des actions isolées dans les secteurs des télécommunications, des médias,

etc. A partir de 1998, le Cap Vert débute des politiques plus structurées dans ce sens, démontrant ainsi que le secteur d'Information et Communication doit faire objet d'une politique d'intervention transversal.

Le gouvernement, à travers les Ministères de l'Education, Science, Jeunesse et Sport, de l'Administration et Fonction Publique et des Communications, s'oriente dans le sens de:

- 1) Réguler les Nouvelles Technologies d'Information et Communication, mettant l'accent, particulièrement, sur le domaine informatique;
- 2) Introduire, progressivement et à partir de la 5<sup>ème</sup> année de scolarité, dans les établissements scolaires, des instituts de formation moyenne et supérieures, formation/capacitation dans les domaines d'informatique et autres systèmes d'information et communication visant l'intégration de l'information dans la société;
- 3) Développer le Projet RAFF, visant la création d'un réseau d'information gouvernemental, y inclut les Ministères, Institutions et Départements dont il se trouve intégré.
- 4) Concevoir/dynamiser des projets éducatifs liés aux Nouvelles Technologies d'Information et Communication;
- 5) Stimuler les départements d'état à informatiser leurs services.

Le MECJD, organise en étroite collaboration avec le Corps de la Paix au Cap Vert, un **«Workshop sur les Nouvelles Technologies – penchant informatique»** - englobant les divers secteurs/acteurs nationaux, visant à **(1)** analyser la situation actuelle de l'introduction des Nouvelles Technologies d'Information et Communication dans l'éducation, dans les services publics (gouvernement central, autarchies, institutions autonomes) et dans la communauté et **(2)** produire la **VISION** d'un Cap Vert à l'avenir, tenant compte du potentiel qu'on aura, en ce qui concerne, l'utilisation et le développement des TICs dans les différents secteurs et leur rôle dans le développement global du pays.

L'analyse interprétative des résultats atteints dans les rencontres réalisés à cet effet, et celles des études et consultations déjà réalisées dans ce domaine permettent de créer une proposition-synthèse de la vision du Cap Vert vers les TICs, de la manière suivante:

#### **CAP VERT**

**UN PAYS MODERNE ET STRUCTURE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL, CULTUREL ET HUMAIN;**

**UN PAYS DOTE D'INFRASTRUCTURES ET DE TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET COMMUNICATIONS MODERNES AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION CULTURELLE, TECHNOLOGIQUE ET ECONOMIQUE;**

**UN PAYS DOTE D'UN SECTEUR PRODUCTIF FORT ET DYNAMIQUE AYANT COMME BASE LES NOUVELLES TECHNOLOGIES;**

**UN PAYS DOTE DE COMPETENCES ENDOGENES DANS LES DOMAINES DES NOUVELLES TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET COMMUNICATION.**

La construction de cette vision demande qu'on prenne en considération les questions clés telles que:

□ ***L'Infra Structuration du pays***

Elle se trouve dans une situation assez bien dans quelques domaines, particulièrement, celles des télécommunications.

La faible capacité des lignes pour supporter d'importantes quantités de transmission de données et la concentration de leurs services dans les principales villes et villages, constituent encore la faiblesse du système. Par contre, les coûts élevés des services qu'ils offrent excluent certains groupes de la population.

Au niveau du transport, en particulier, celui des liaisons stratégiques, notamment, celles entre les îles, les districts et/ou entre le pays et l'étranger, celles qui sont opérées par les nationaux, qui présentent encore un niveau d'efficacité faible, si on les compare avec celles opérées par des groupes internationaux.

Le secteur d'énergie, essentiel pour le développement du pays, et particulièrement pour les TICs, souffre encore de nombreux problèmes, notamment, d'un système de transmission ancien, pertes importantes d'énergie, générateurs anciens et fatigués, prolifération de systèmes sans possibilité d'intégration, oscillation constante d'énergie, provoquant des bouleversements très importants à la population/entreprises/institutions avec des endommagements des équipements, des fréquentes coupures d'énergie, couverture déficiente du pays, etc. Les études indiquent encore le fait des efforts déployés dans ce domaine, soit dans les télécommunications, transports, énergie, dépendance surtout des financements extérieurs, ce qui conditionne fortement leur développement.

On assiste au besoin d'une nouvelle réévaluation/redéfinition, à travers une réadéquation face aux changements qui sont survenus les dernières 5 années et les demandes et exigences de l'avenir, sur l'acquisition/montage et ou création/développement et financement de systèmes technologiques d'information et de communication, d'énergie et de transports, l'assomption des institutions nationales publiques et privées, individuellement et/ou en régime de partenariat, et de contribuer, à travers des efforts financiers internes, dans le développement des TICs, formuler des politiques et limites réglementaires flexibles qui aident à attirer des capitaux privés visant le financement, le développement et la croissance des infrastructures des TICs et de faciliter le financement et l'installation d'infrastructures, services des TICs dans les régions rurales et/ou à l'intérieur et développer des projets intégrés d'infrastructures des TICs associées à d'autres secteurs tels que, l'énergie, l'eau, centres commerciaux, etc., tout en essayant de garantir leur financement.

□ ***Capacité des Ressources humaines***

Des faiblesses diverses, y inclus celles institutionnelles.

Il n'existe ni un système National de Formation ni une politique Nationale de qualification de cadres considérant les besoins de développement du secteur dans un rapport de complicité avec celles du pays; l'inexistence de cette intégration dans un contexte global, soit l'intégration de politiques de formation humaine avec les politiques de changements et fonctions des différentes fonctions, dans l'optique de l'utilisation des TICs dans les différents fronts fonctionnels du pays, la création de conditions et opportunités, pour rendre possible l'accès, à n'importe quel citoyen, aux connaissances de base et habilités pour/dans l'utilisation de la technologie, la formation de techniciens spécialistes dans le domaine en nombre suffisant, doivent constituer, entre autres, des actions à réaliser visant le démarrage des changements demandés.

### ❑ **Organisation et financement du système scientifique et technologique**

Déficitaire, parce qu'il n'existe aucune politique dans ce sens, ce qui démontre aussi l'incapacité institutionnelle dans les différents niveaux, notamment, dans celui de la conception et organisation d'un système, de le rendre opérationnel et particulièrement, en ce qui concerne son financement et son évaluation.

C'est ainsi, que l'amélioration et la prise de précaution de la capacité scientifique nationale et du niveau technologique de l'industrie de l'information et des télécommunications doivent constituer un pari stratégique du pays.

### ❑ **Innovation et développement technologique**

Très faible. On assiste à quelques appropriations dans le domaine des nouvelles technologies, particulièrement, dans le secteur des télécommunications. L'absence de valorisation et de stimulant des cadres nationaux ne rend pas viable un mouvement endogène visant l'innovation dans ce domaine.

Par contre, le ratio des professions techniques et scientifiques/ensemble de la population active, aussi bien au niveau national et que régional dans le domaine des entreprises/institutions nationales, n'offre pas un cadre encourageant, parce que la population capverdienne a un faible degré de formation académique et scientifique.

Ainsi, on doit entre autres, accélérer le processus de modernisation de l'éducation nationale, de manière à englober les TICs dans le processus d'apprentissage, d'améliorer la qualité des contenus éducationnels, des installations physiques, notamment, les laboratoires, et soutenir/promouvoir l'utilisation des applications spécifiques des TICs dans des secteurs stratégiques de développement national, tels que, la santé, l'agriculture, l'éducation, le commerce, le tourisme, la navigation, etc.

### ❑ **Investigation, Développement et Production Scientifique**

Faible. On ne connaît pas assez, sur la situation du pays en ce qui concerne ce domaine. Cependant, il en existe des travaux dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie solaire et éolienne. Au niveau interne, on ne connaît ni la production nationale de publications scientifiques, ni le nombre de chercheurs nationaux qui participent dans ce processus.

Cependant, il existe des cadres nationaux qui à l'étranger, sont en train de participer dans des travaux de recherche encadrés dans les activités de certaines universités, aussi bien que dans quelques organisations internationales.

Pourtant, il faut que le Gouvernement, les entreprises, les institutions de formation niveau baccalauréat/supérieur travaillent conjointement visant à soutenir à des recherches dans le domaine des TICs, intégrées dans le processus global de développement national, aussi bien que l'impact de la technologie dans la vie économique, sociale et culturelle du pays.

### ❑ **Culture scientifique**

Déficitaire, tant en ce qui concerne les connaissances, la compréhension des méthodes scientifiques et l'attitude concernant l'importance de la science pour le pays. Il devient urgent de moderniser les systèmes de formation et d'instruction, aussi bien au niveau des infrastructures, que des contenus et des pratiques qui créent d'une part, de nouvelles formes de présenter l'offre du service éducatif, formatif et d'instruction et de l'autre, devenir accessible à tous les citoyens, hommes et femmes et dans tous les coins du pays.

### □ *Capacité concurrentielle du pays*

Il faut une stratégie et une capacité pour pouvoir intégrer le système mondial. La promotion de mécanismes/mesures qui peuvent contribuer à cela, doit être un sérieux pari du pays et de l'Etat.

### □ *Gouvernement*

Il existe une stabilité gouvernementale, de la volonté politique et de la sensibilité par rapport à la problématique des Nouvelles Technologies. L'Etat doit jouer un rôle important dans ce pari, notamment, celui de stimuler l'agencement des cadres favorables à l'évolution et au développement du secteur et de se présenter au pays comme un vecteur de changement d'attitudes dans l'utilisation des TICs et de promouvoir leur implantation dans le secteur public de l'administration, de l'éducation et de la santé, etc.

## **VIII.2. OBJECTIFS STRATEGIQUES DU PLAN**

La mise en œuvre et l'utilisation des TICs au Cap Vert doit s'orienter dans le sens d'agencer le développement et la modernisation de la société capverdienne dans ses différents penchants.

Toute politique concernant ce domaine doit viser à atteindre des objectifs **(1)** d'intégration rationnelle et de pratique d'actions et **(2)** de participation des différents acteurs de développement du pays en ce qui concerne la conception/réalisation de projet/actions, mécanismes de dialogue qui favorisent l'échange d'idées et d'expériences.

Les études élaborées par le Groupe de Travail et par d'autres institutions, l'atelier réalisé à l'effet, les études comparées réalisées par rapport à d'autres pays, notamment, ceux de la région et ceux de la CPLP et l'analyse des conditions objectives existantes dans ce domaine, actuellement, a permis de fixer les **objectifs stratégiques – généraux et spécifiques** – du **Plan Nacional de Développement d'Infrastructures des Technologies d'Information et Communication (PNDITICs)**, aussi bien que les stratégies à être développées à cet effet.

Le PNDITICs est un document qui vise à orienter le développement des infrastructures des Technologies d'Information et Communication. Ainsi, le Plan concentre un ensemble d'options pour le pays, promouvant une intégration rationnelle des Cibles/Stratégies/Actions pour les différents secteurs/domaines dans un vaste cadre à multiples secteurs.

### **Objectifs Généraux:**

- Soutenir les mécanismes de transfert et diffusion des TICs;
- Promouvoir le développement, encourager la culture technologique visant l'implantation des NTIC au Cap Vert;
- Promouvoir la modernisation du Cap Vert visant le développement de la Société d'Information;
- Soutenir la création d'Infrastructures du pays dans les domaines des TICs;
- Soutenir les initiatives des institutions, secteurs et acteurs (publics/privés) qui développent des projets d'innovation moyennant l'utilisation des TICs;
- Promouvoir le développement socio-économique et culturel du pays à travers l'utilisation des TICs dans la promotion de l'éducation, l'instruction et/ou formation, de la culture et de la lutte contre la pauvreté;
- Soutenir la croissance et le développement socio-économique du pays à travers l'utilisation des TICs;

- Promouvoir le développement démocratique en cours dans le pays, créant à travers la mise en œuvre des TICs, des mécanismes/espaces qui favorisent le dialogue, la concertation et la participation.

### Objectifs Spécifiques

Le PNDITICs considère comme objectifs spécifiques, les suivants:

- Soutenir le processus de dissémination et vulgarisation des TICs;
- Suivi de la stratégie globale de la modernisation du pays;
- Soutenir le processus de formation institutionnelle, éducationnelle et de l'instruction et scolaire;
- Apporter des contributions au développement du parc technologique national, régional et communautaire;
- Apporter des contributions au développement de programmes/projets de formation éducationnelle et d'instruction et scolaire dans les domaines de la formation générale/professionnelle, l'alphabétisation d'adultes, à travers la formation débutante/continue et/ou à distance;
- Contribuer au développement de programmes de télétravail visant la création de possibilités d'emplois pour certains groupes-cible, notamment, les handicapés, les femmes enceintes et/ou en congés prolongés de l'après accouchement;
- Contribuer à l'éducation et l'intégration en visant des solutions des problèmes socio-communautaires;
- Soutenir l'effort national dans la lutte contre la pauvreté et le chômage, à travers l'exploitation de nouveaux services des TICs par les privés ou des groupes communautaires/coopératives, régional et national;
- Contribuer pour le développement et la promotion de la langue et la culture capverdienne, à travers son utilisation dans les différents médias et supports de communication;
- Contribuer à l'intégration économique nationale, à travers de réseaux/systèmes de banques de données;
- Contribuer à l'intégration économique internationale et, particulièrement, régional, à travers de réseaux/systèmes de banques de données de production, échanges commerciaux, produits, commerce électronique, etc.;
- Contribuer au développement de la société d'information, à travers la création d'un système national d'information;
- Contribuer au développement de la société d'information, à travers l'intégration du Cap Vert dans les autres systèmes/réseaux existants au niveau régional et ibero-luso, brésiliens, castellannais notamment;
- Soutenir des programmes d'éducation et d'information pour l'environnement, l'éducation sanitaire et la santé communautaire;
- Soutenir des programmes de développement et la valorisation féminine, de la famille, de l'enfant, de la jeunesse et du troisième âge;
- Contribuer à des programmes qui peuvent promouvoir le développement des droits humains et de la culture démocratique et participative;
- Promouvoir des mécanismes de liaison qui peuvent faciliter l'échange et l'approfondissement des rapports entre les capverdiens résidents et les communautés émigrées;
- Soutenir le développement du tourisme virtuel, à travers l'Internet et moyennant l'offre des «sites» à l'effet, visant la disponibilité et marketing des services touristiques, de la part des opérateurs nationaux.

---

**IX – BESOINS NATIONAUX PAR RAPPORT AUX TICs – ACTIONS PRIORITAIRES**

---

**IX.1. DOMAINES DES POLITIQUES**

1. Etude visant la conception et le développement d'un Plan Stratégique National Intégré pour le secteur, visant l'implantation et le développement des NTICs;
2. Définir une politique Nationale d'Informatique et Technologies;
3. Etude visant la réglementation du domaine informatique et des Nouvelles Technologies d'Information et Communication.

**IX.2. EDUCATION/FORMATION**

1. Création d'un système National d'Information pour le secteur Educationnel (centre GEDSE);
2. Informatisation des Services Administratifs et Académiques des centres scolaires et de formation;
3. Système National des Réseaux d'Education englobant des Institutions de Formation, Recherche, Universités, Directions centrales, Délégation;
4. Système d'Information et de Médiatisation propre pour les Instituts niveau Supérieur/Baccalauréat, particulièrement, s'il ne se trouve pas localisés dans la même île;
5. Système National d'Enseignement Médiatisé – Télé-éducation/ Education Ouverte et Centres Régionaux (TV Educative), ayant comme structures d'appui local/régional, des Studios d'Apprentissage;
6. Système National d'Education et Investigation;
7. Plan National de liaison des écoles Secondaires à l'Internet, à travers des réseaux LAN/WAN;
8. Création et équipements de Centres de Ressources de Base dans les Ecoles Secondaires;
9. Créations et équipements de Centres de Ressources Centrales au niveau de Zones Educatives/District;
10. Système de réseau WAN liant les Ecoles de Base;
11. Montage et équipement de Noyau/salle mass-médias dans les Ecoles de Base;
12. Création de centres éducationnels des mass-médias au niveau communautaire;
13. Formation d'enseignants, professionnels et utilisateurs des NTICs (Technologues Educationnels, Encadreurs Pédagogiques dans l'optique de l'Education Ouverte, télé-apprentissage, système mass-média, Techniciens spécialisés en design, arrangement graphique, vidéo, camera, illumination, télévision scolaire et éducative, Planificateurs d'Instruction; Enseignants en Hardware de base, Enseignants en création de supports didactiques de la mass-média éducationnelle et d'instruction).

**IX.3. SECTEUR DES COMMUNICATIONS**

1. Mise en œuvre d'un Centre d'Excellence pour le secteur des télécommunications;
2. Projet «Réseau intelligent» en syntonie avec le contrôle du spectre;
3. Projet Laboratoires pour l'homologation des équipements de télécommunication;
4. Création de Cyber centres/Telecentres fixe et mobiles visant la promotion et l'utilisation de l'Internet par les populations jeunes et d'autres communautés, en particulier, pour ceux qui n'ont pas accès, ni chez eux ni à l'école, aux ordinateurs;
5. Création de Télé-centres Communautaires à Usage Multiple;
6. Etudes visant la mise en œuvre du commerce électronique.

#### ***IX.4. SECTEUR DE LA SANTÉ***

1. Création d'un système National d'Information pour le secteur de la Santé (centre GEDSE);
2. Informatisation des Services Administratifs et Sanitaires;
3. Système National de Réseaux de Santé englobant des Institutions de Formation, Recherches, Universités, Directions Centrales, Délégations;
4. Formation/capacitation de personnel.

#### ***IX.5. SECTEUR PRIVE***

Réalisation d'études visant à connaître l'état d'utilisation des TICs dans le secteur privé et aider à concevoir des projets visant la modernisation des services très important pour l'économie et le développement social du Cap Vert, notamment, le commerce, l'industrie, l'hôtellerie, etc.

#### ***IX.6. ADMINISTRATION CENTRALE***

Développer et monter un système national de réseau administratif connectant tous les secteurs et services à travers des projets JANELA ÚNICA E BALCÃO UNICO (Guichet Unique et Comptoir Unique).



---

## X – STRATEGIES DE LA MISE EN OEUVRE DU PNDITICs

---

Ayant comme base les études référées ci-dessus, le Plan National de Développement d'Infrastructures des Technologies d'Information et Communication, (PNDITICs) doit se développer autour de 6 axes stratégiques fondamentaux:

### *INSTITUTIONNEL*

- L'intégration de la Politique des TICs, par le Gouvernement, dans le Plan de Développement;
- Constituer un Conseil Inter-Institutionnel pour la Science et la Technologie de haut niveau, visant le suivi et le développement du plan, englobant des structures publiques du Gouvernement Central, des mairies et des institutions privées, présidé conjointement par les Ministères de l'Education, Science, Jeunesse et Sport et d'Infrastructure et Communications;
- Constituer un système de coordination exécutive qui doit, dans le cadre de son secteur/unité, coordonner toutes les activités qui concernent la mise en œuvre du plan;
- Instituer un conseil consultatif qui doit se réunir annuellement et être constitué par des représentants des institutions publiques, association de Municipalités, association de travailleurs de la communication sociale, de l'informatique, du commerce et de l'industrie, syndicats, Entreprises de télécommunications, Transports aériens, maritimes et routiers, institut de formation, visant à analyser le cadre de développement des politiques du pays dans ce domaine et de proposer des lignes d'encadrement pour le développement des TICs;
- Promouvoir la sensibilisation de la société en générale et des agents économiques en particulier, pour l'importance de la recherche scientifique-technologique et des TICs dans le secteur productif et dans la qualité de vie;
- Promouvoir la création de groupes de réflexion et de discussion qui peuvent contribuer pour l'enrichissement du Plan.

### *TECHNOLOGIQUE*

- Adapter les Infrastructures d'information dans les domaines des télécommunications de manière à pouvoir répondre entièrement aux besoins du développement;
- Développer/Améliorer le niveau technologique de l'industrie de l'information et des télécommunications;
- Développer les services de Télécommunications de manière à pouvoir supporter les services multimédias;
- Assurer la comptabilité des systèmes des TICs au Cap Vert;

### *NORMATIFS*

- Définir la Politique Nationale d'Information et Technologies;
- Etude et Régulation Tarifaire pour la promotion de l'accès;
- Etude et Régulation sur la transaction électronique et digitale, confidentialité, sécurité, garanties et droits d'auteur;
- Définir les politiques qui englobent l'usage des TICs dans les processus productifs;
- Définir des politiques qui peuvent encourager l'inversion privée;
- Révision de la Planification nationale visant l'incorporation des TICs;
- Définir des Politiques qui peuvent favoriser un marché compétitif.

### *ECONOMIQUE*

- Promouvoir la production des mass-media dans le pays;
- Promouvoir l'économie digitale visant le développement du marché global;
- Promouvoir l'inversion privée en tant qu'une des principales sources de financement, tout en stimulant l'exploitation économique privée des TICs;
- Accords commerciaux avec d'autres pays/entreprises visant le développement du commerce électronique;
- Stimuler le développement d'interfaces d'accès à des réseaux de services d'information d'intérêts pour le secteur industriel, commercial et de services;
- Viabiliser les petites et moyennes entreprises l'exploitation du potentiel des TICs et des réseaux, de manière à améliorer leur organisation, fonctionnement et les conditions de leur production, aussi bien que, de créer de nouveaux emplois.

### *CULTUREL*

- Promouvoir la disponibilité de contenus culturels à l'Internet;
- Promouvoir la création de sites à caractère régional dans une optique socioculturelle;
- Promouvoir la création de sites d'associations culturelles;
- Stimuler la génération de contenus nationaux à l'Internet.

### *SOCIAL (Information/Education/Santé)*

- Actualiser l'état dans la Société d'Information;
- Promouvoir la massification des TICs au Cap Vert;
- Développer la Société d'Information;
- Stimuler le développement de l'industrie de contenus et services d'information;
- Englober les TICs dans les programmes éducatifs, dans les processus et dans les pratiques éducatives;
- Promouvoir la réadaptation de professeurs à travers le développement de compétences visant la préparation des élèves;
- Créer progressivement, des systèmes de réseaux nationaux d'information à tous les niveaux éducatifs et de formation;
- Promouvoir des programmes de développement de télé-médecine, l'assistance domiciliaire, etc;
- Promouvoir le développement de systèmes d'enseignement à distance.

Le développement de ces stratégies doit se faire à travers le développement de programmes et projets, tenant compte des actions prioritaires qui doivent être considérés dans chacun des axes stratégiques.

### *PROMOUVOIR LA MASSIFICATION DES NTICs AU CAP VERT*

La concrétisation de cette stratégie vise, essentiellement à, **(1)** créer des conditions à la massification de l'usage des TICs, **(2)** la multiplication d'espaces publics/privés qui peuvent offrir des services liés aux TICs, **(3)** stimuler l'usage de l'Internet dans des écoles et bibliothèques. Pour cela, on propose de développer/concrétiser:

1. Projet Réseau Science et Technologie;
2. Programme Internet dans les Ecoles et Centres d'Enseignement Secondaire et Supérieur;

3. Programme d'Ordinateur Accessible;
4. Programme Centres Multimédia Scolaire et communautaire;
5. Projet Etude Politique Nationale d'Informatique et Technologies;
6. Projet Etude et Régulation Tarifaire pour la Promotion d'Accès;
7. Projet Etude et Régulation sur la Transaction électronique et digitale, confidentialité, sécurité, garanties et droits d'auteurs.

### **MODERNISER L'ETAT DANS LA SOCIETE D'INFORMATION**

Cette stratégie vise essentiellement à faire de l'Etat, à travers ses fronts nommément, l'Administration Publique, un des principaux vecteurs dans l'utilisation et valorisation des TICs visant à **(1)** débureaucratiser les processus et à **(2)** offrir plus et meilleur, en ce qui concerne la qualité et l'efficacité des services publics adressés aux citoyens et à la société et à **(3)** améliorer l'organisation et le fonctionnement internes des services, en les rendant totalement opérationnels et de manière à garantir la célérité de leurs actes et activités. Il en est ainsi, qu'on trouve l'utilisation par les services de l'Administration Publique, de l'informatique associée aux télécommunications et autres moyens mass-médias, avec l'intention de construire des solutions alternatives, à travers des pratiques innovatrices, des services moins onéreux et rapides, aussi bien pour les citoyens résidents dans les différents points du pays, que pour les communautés émigrées.

Pour la mise en œuvre de cette stratégie on entend développer/concrétiser:

1. Projet de Liaison avec la Communauté Emigrée;
2. Projet Systèmes Multiservices d'Accueil;
3. Programme Système d'information pour la Citoyenneté;
4. Programme Postes de prestations de services Automatisés;
5. Programme Modernisation d'Espaces de Réception et d'Accueil;
6. Projet Création de Sites Institutionnels dans l'Internet (<http://www.sumaradiscubri.cv>) visant la création d'une communauté virtuelle de langues capverdienne et portugaise;

### **DEVELOPPER LA SOCIETE D'INFORMATION ET CONNAISSANCE AU CAP VERT**

Cette stratégie vise surtout à soutenir la modernisation du pays, ayant comme principe d'action, la construction d'une manière d'organisation sociale, technique, de production et de gestion, dans lequel on profite de la capacité de développement et diffusion des technologies d'information et ses applications.

Pourtant, on prétend développer et moderniser une société d'Information capverdienne, à travers le développement et aussi fomenter et rendre plus fort la culture technologique, visant l'utilisation et l'implantation des TICs au Cap Vert, nommément, dans les institutions publiques et privées.

Parmi d'autres objectifs, on prétend: **(1)** promouvoir la généralisation de l'utilisation de l'Internet, **(2)** moderniser l'administration Publique capverdienne, à travers la généralisation des supports digitaux pour la communication et archive, l'installation de système de Comptoir Unique d'accueil, généralisation de systèmes d'information publique et transactions électroniques **(3)** dynamiser l'économie digitale et le commerce électronique, **(4)** créer des espaces publics d'accès à l'Internet et autres moyens/services tels que les vidéothèques, digithèques, télé-centres, cyberespaces, etc., au niveau des villes, districts, villages, arrondissements, **(5)** introduire, progressivement, l'Internet dans les écoles du pays, **(6)** connecter au Réseau des écoles, bibliothèques publiques, associations culturelles visant favoriser des mécanismes de consultation, production et exploitation de contenus, **(7)** intégrer dans les plans d'études des écoles de base et secondaires et des Instituts niveau baccalauréat et supérieur, publiques et privés, des contenus concernant les TICs, **(8)** stimuler la création de nouveaux domaines à caractère

national, **(9)** multiplier les «sites» nationaux de qualité, **(10)** créer des systèmes nationaux d'information et de connaissance et **(11)** associer aux systèmes de communication et de connaissance pour le développement, particulièrement ceux de domaine régional et aussi des autres pays de culture et langues ibériques.

On prétend avec cette stratégie, développer/concrétiser:

1. Projet Réseau Science et Technologie;
2. Programme Création de Cyberespaces et Télécentres Communautaires;
3. Programme Internet dans les écoles et Instituts de Formation;
4. Projet Bibliothèques Virtuelles;
5. Projet création de Centres de Compétence dans les Centres de formation Moyen/Supérieur;
6. Projet Système National d'Information, Documentation et Connaissance.

### **PROMOUVOIR L'ECONOMIE DIGITALE**

Cette stratégie vise, entre autres à mettre l'accent dans les TICs, comme facteur qui peut dynamiser la croissance et le développement du pays face aux défis du nouveau siècle, la globalisation et la compétitivité qui lui est subjacent, cherchant à travers un rapport de complicité, entre la base humaine et technico-économique et la base productive du pays, construire des noyaux dynamiques qui peuvent faciliter la compétitivité et la vitalité dans les différents secteurs de l'économie nationale.

On prétend que l'utilisation des TICs et les plate-formes technologiques tels que les réseaux, les systèmes de télécommunications et de transmission, les interfaces d'accès à des réseaux de services d'information d'intérêt pour le secteur industriel, commercial et de services de la part des agents économiques et des secteurs sociaux fondamentaux, conduisent **(1)** à l'actualisation des conglomérés industriels, à travers de nouveaux moyens de conception, fabrication/offerte, accès aux clients et organisation de réseaux nationaux et internationaux de ventes du secteur et **(2)** du secteur tertiaire, à travers l'informatisation et l'automatisation visant à rendre possible, d'une part, l'actualisation organisationnelle et fonctionnelle du secteur et d'autre, l'accroissement et l'augmentation des exportations de services vers les entreprises nationales et étrangères ayant comme base l'exploitation du cyberspace.

On prétend avec cette stratégie développer/concrétiser:

1. Programme d'Appui aux Projets Industriels Utilisation des TICs et Electronique;
2. Programme d'Appui et Développement d'Infrastructures, Support d'Utilisation NTCIC Secteur Commercial;
3. Programme d'Appui aux Projets, incorporation TICs Services de Santé et d'Education;
4. Projet Organisation et Montage Institut/Centre de Production Audiovisuelle et Mass-média.

---

**XI – ANNEXES**


---

**XI.1. SECTEUR DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE**

<b>PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES D'INFORMATION ET COMMUNICATION</b>			
<b>PROJECT D'INFRASTRUCTURE ET COMMUNICATION</b>			
PROJET N° 1/PIC7SEAP – 01			
<b>TITRE DU PROJET:</b> GUICHET UNIQUE D'ACCUEIL AU CITOYEN – BUAC			
<b>ENTITÉ OU INSTITUTION TUTÉLAIRE:</b> SECRETARIAT D'ETAT D'ADMINISTRATION PUBLIQUE			
<b>ENTITÉS BAILLEURS DE FONDS:</b> (Potentiels Partenaires)			
République Populaire de Chine (1.190.476 USD)			
Banque Mondiale (142.857 USD)			
Gouvernement du Cap Vert (175.538 USD)			
Agence Brésilienne de Coopération (financement des voyages et des per diam des délégations et de l'entraînement du personnel SAC/BUAC)			
<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS:</b>			
Coût Total du Projet: 1.508.871 USD			
Financement Extérieur: 1.334.000 USD			
Contrepartie Nationale: 175.538 USD			
<b>RESPONSABLES TECNICO-SCIENTIFIQUE:</b> SECRETARIAT D'ETAT D'ADMINISTRATION PUBLIQUE			
<b>DEMARRAGE DU PROJET</b>		<b>CONCLUSION DU PROJET</b>	
<b>MOIS</b>	<b>ANNÉE</b>	<b>MOIS</b>	<b>ANNEE</b>
<b>ENTITE(S) BAILLEURS DE FONDS</b>			
Bailleurs de Fonds Etrangers – 1000.000.00 USD			
Gouvernement du Cap Vert – 200.000.00 USD			
<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS:</b>			
ECV – SOIXANTE DIX MILLIONS (ECV 70.000.000)			
USD – SEPT CENT MILLE DOLLARS (USD 700.000)			
<b>DESCRIPTION DU PROJET:</b>			
Le projet vise créer un service unique rassemblant dans un seul espace pour la prestation des services plus recherchés par le citoyen, ayant comme scénario, milieu confortable, l'identification de ses espaces, une surface commune des services d'appui, utilisation des progrès technologiques et un accueil de haute qualité. Sa matérialisation sera réussie avec la création d'une équipe technique qui doit être entraînée en ce qui concerne, toutes les éventuelles informations processives et informatiques des services qui vont intégrer le BUAC. Après l'implantation du service BUAC, il doit rassembler les services publics, nommément, des différents départements gouvernementaux et quelques entreprises publiques et quelques services d'appui tels que les banques, agences de voyages, compagnie d'assurances, services de photocopies, photos etc.			
<b>BUT:</b>			
Implanter le Guichet Unique d'Accueil au Citoyen visant une prestation de services utiles et de qualité, de manière rentable pour le citoyen, réduisant en 60% les attentes, aussi bien que les centres de décision.			
<b>OBJECTIFS:</b>			
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Créer une équipe technique du Secrétariat d'Administration Publique qui assure le démarrage et la mise en oeuvre du BUAC;</li> <li>2. Construction du bâtiment où doivent s'installer les services du BUAC;</li> <li>3. Equipement et infra structuration du service.</li> </ol>			
<b>RESULTATS ATTENDUS:</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equipe technique capverdienne mise à place est entraînée;</li> <li>• Service BUAC implanté.</li> </ul>			

**XI.2. SECTEUR DE L'EDUCATION/FORMATION**

<b>PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES D'INFORMATION ET COMMUNICATION</b>			
<b>PROJECT D'INFRASTRUCTURE ET COMMUNICATION</b>			
PROJET N° 2/PIC/MECGD-01			
<b>TITRE DU PROJET:</b> CREATION ET MONTAGE D'UN SYSTEME D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE-TELEDUCATION			
<b>ENTITÉ OU INSTITUTION TUTÉLAIRE:</b> INSTITUT PEDAGOGIQUE DU CAP VERT			
<b>ENTITÉS BAILLEURS DE FONDS:</b> (Potentiels Partenaires)			
République Populaire de Chine (1.190.476 USD)			
Banque Mondiale (142.857 USD)			
Gouvernement du Cap Vert (175.538 USD)			
Agence Brésilienne de Coopération (financement des voyages et des per diam des délégations et de l'entraînement du personnel SAC/BUAC)			
<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS:</b>			
Coût Total du Projet: 1.508.871 USD			
Financement Extérieur: 1.334.000 USD			
Contrepartie Nationale: 175.538 USD			
<b>RESPONSABLES TECNICO-SCIENTIFIQUE:</b> INSTITUT PEDAGOGIQUE DU CAP VERT			
<b>DEMARRAGE DU PROJET</b>		<b>CONCLUSION DU PROJET</b>	
<b>MOIS</b>	<b>ANNÉE</b>	<b>MOIS</b>	<b>ANNEE</b>
<b>ENTITE(S) BAILLEURS DE FONDS</b>			
Bailleurs de Fonds Etrangers - 1.000.000.00 USD			
Gouvernement du Cap Vert - 200.000.00USD			
<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS:</b>			
ECV - SOIXANTE DIX MILLIONS (ECV 70.000.000)			
USD - SEPT CENTS MILLE DOLLARS (700.000 USD)			
<b>DESCRIPTION DU PROJET:</b>			
Le projet consiste dans l'installation d'un système de télé-éducation qui sera structuré, dans une première phase, à travers de la création d'un Centre d'Enseignement à Distance ayant comme base une structure centrale qui englobe un département administratif et un autre de technologie éducative et avec siège à Praia et des Centres de Ressources distribués par les 17 districts du Pays liés à travers du téléphone, fax et du réseau LAN au niveau local et de la WAN au niveau régional et national. Dans une deuxième phase, le Centre doit évoluer vers un Système d'Enseignement à distance à travers de l'augmentation et des travaux pour bénéficier les structures centrales et locales, tout en créant la capacité de transmission et de réception directe et systèmes « on-line » qui peuvent rendre possible l'interactivité entre le centre émetteur et les centres locaux récepteurs et vice-versa. Le développement du Projet englobe trois sub-composantes, (1) Installation des Structures Centrales et des Centres de Ressources, (2) Formation de Formateurs (3) Doter les centres de ressources humaines. La stratégie de développement prévue pour le système c'est de le concevoir, en termes fonctionnels, intégré dans une vision d'extension des principaux centres/institutions de formation niveau Bac ou Supérieur. Ça étant, la composante formation de formateurs sera réalisée dans le cadre des Institutions de Formation Supérieur et/ou niveau Bac, et faire tomber les actions de formation, capacitation, recyclages et/ou stages sur les intégrants du corps enseignant de ces institutions.			
<b>BUT:</b>			
Doter le pays d'un système alternatif de formation multi-sectoriel tourné vers le développement du pays.			
<b>OBJECTIF:</b>			
Création et mise en œuvre d'un système de Enseignement à distance - télé-éducation			
<b>RESULTATS ATTENDUS:</b>			
Après la résolution des problèmes concernant les besoins de la population dans le domaine d'éducation et formation, amélioration des conditions d'accès et de participation dans l'enseignement et dans la formation du citoyen, augmentation du niveau d'apprentissage et amélioration de la qualité de formation professionnelle, favoriser le transfert de compétences et des matérielles de formation, entre Régions/Iles/Districts, y inclus les zones rurales défavorisées et faciliter le choix des étudiants tout en améliorant la qualité du matériel disponible, leurs permettant l'accès aux études et à la formation.			

PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES D'INFORMATION ET COMMUNICATION			
PROJECT D'INFRASTRUCTURE ET COMMUNICATION			
PROJET N° 3/PIC/MECGD-02			
<b>TITRE DU PROJET:</b> CREATION ET MONTAGE D'UN RÉSEAU NATIONAL D'EDUCATION ET INVESTIGATION			
<b>ENTITÉ OU INSTITUTION TUTÉLAIRE:</b> MINISTERE D'EDUCATION, SCIENCE, JEUNESSE ET SPORT			
<b>ENTITÉS BAILLEURS DE FONDS:</b> (Potentiels Partenaires)			
Bailleurs de Fonds Etrangers: 900.000.00 USD			
Gouvernement du Cap Vert: 200.000.00 USD			
<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS:</b>			
Coût Total du Projet: 1.508.871 USD			
Financement Extérieur: 1.334.000 USD			
Contrepartie Nationale: 175.538 USD			
<b>RESPONSABLES TECNICO-SCIENTIFIQUE:</b> MINISTERE D'EDUCATION, SCIENCE, JEUNESSE ET SPORT			
DEMARRAGE DU PROJET		CONCLUSION DU PROJET	
MOIS	ANNÉE	MOIS	ANNEE
<b>ENTITE(S) BAILLEURS DE FONDS</b>			
Financement Extérieur: 1.334.000 USD			
Contrepartie Nationale: 175.538 USD			
<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS:</b>			
<b>DESCRIPTION DU PROJET:</b>			
Le projet consiste dans la mise en œuvre d'un système qui doit être structuré ayant comme base des réseaux LAN au niveau local et de chacun des Centres de Formation, Ecoles Secondaires et Pôles du EBI et les Directions Centrales du MECJD et réseaux WAN liant l'univers de chacun des niveaux au niveau régional et national. Le développement du Projet doit englober trois sub-composants, (1) Réseau de recherche LAN/WAN Centres d'Enseignement Supérieur et Moyen, (2) Réseau LAN/WAN pour l'Enseignement Secondaire (2) Réseau LAN/WAN des Directions Centrales du MECJD et l'Administration des Centres de Formation, Ecoles Secondaires et de Base.			
<b>BUT:</b>			
Centres d'enseignement et de formation, dotés d'un ensemble de moyens résultants des déploiements des TICs et d'infrastructures adéquates visant soutenir le développement des services administratifs et projets éducatifs d'enseignement, formation et recherche.			
<b>OBJECTIF:</b>			
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Equiper les Centres de Formation et d'Enseignement Supérieur et Moyen;</li> <li>2. Connecter cinq centres d'enseignement/formation et investigation moyen et supérieur au réseau d'éducation et investigation;</li> <li>3. Connecter toutes les institutions d'enseignement/formation et investigation moyen et supérieur, écoles secondaires et les pôles du E.B.I. et les Directions Centrales du Ministère au réseau d'administration et investigation;</li> <li>4. Connecter tous les établissements de l'Enseignement Secondaire à travers de l'Internet au niveau régional et national;</li> <li>5. Former le personnel enseignant (Secondaire et Supérieur) et les investigateurs pour l'utilisation des NTIC;</li> <li>6. Soutenir l'Institut Pédagogique, Institut Supérieur d'Education, Institut Supérieur de Génies et Sciences de la Mer pour pouvoir assurer les formations et l'assistance dans le domaine des NTICs.</li> </ol>			
<b>RESULTATS ATTENDUS:</b>			
Centres de formation niveau Bac et supérieur et les écoles des autres niveaux d'enseignement en réseau, améliorer et augmenter la qualité et la possibilité de recherche, l'accomplissement des services administratifs et académiques et éducationnels.			



**XI.3. SECTEUR DE LA SANTE**

<b>PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES D'INFORMATION ET COMMUNICATION</b>			
<b>PROJECT D'INFRASTRUCTURE ET COMMUNICATION</b>			
PROJET N° 4/PIC/MS-01			
<b>TITRE DU PROJET:</b> SYSTEME NATIONAL DE SANTE-INVESTIGATION ET DE FORMATION ET COMMUNICATION SANITAIRE.			
<b>ENTITÉ OU INSTITUTION TUTÉLAIRE:</b> MINISTERE DE LA SANTE			
<b>ENTITÉS BAILLEURS DE FONDS:</b> (Potentiels Partenaires)			
Bailleurs de Fonds Etrangers:			
Gouvernement du Cap Vert:			
<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS:</b>			
Coût Total du Projet: USD 700.000)			
Financement Extérieur:			
Contrepartie Nationale:			
<b>RESPONSABLES TECNICO-SCIENTIFIQUE:</b> MINISTERE DE LA SANTE			
<b>DEMARRAGE DU PROJET</b>		<b>CONCLUSION DU PROJET</b>	
<b>MOIS</b>	<b>ANNÉE</b>	<b>MOIS</b>	<b>ANNEE</b>
<b>ENTITE(S) BAILLEURS DE FONDS</b>			
Financement Extérieur:			
Contrepartie Nationale:			
<b>DESCRIPTION DU PROJET:</b>			
Le système doit être structuré ayant comme base des réseaux LAN au niveau local et de chacun des Centres de Santé et réseaux WAN liant l'Univers de chacun des niveaux au niveau régional et national. Le développement du Projet doit englober trois sub-composantes, (1) Equipement avec des moyens informatiques Réseau de recherche LAN/WAN liant tous les services administratifs centraux et centres d'entraînement et d'éducation sanitaire au niveau local et régional et national, respectivement, (2) Réseau LAN/WAN pour l'Enseignement Secondaire (2) Réseau LAN/WAN des Directions Centrales du MECJD et Administration des Centres de Formation, Ecoles Secondaires et de Base.			
<b>BUT:</b>			
Implantation d'un Système National de Santé-Investigation et d'Information et Communication Sanitaire.			
<b>OBJECTIF:</b>			
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développer un réseau national d'investigation et d'information et communication sanitaire nationale;</li> <li>2. Créer, dans les différentes unités de santé éparpillées dans le pays, points d'accès au réseau national et à l'Internet et à des Institutions de formation et Recherches médicales visant faciliter l'accès à l'information sanitaire et à la communication entre les différents intervenants et des consultations d'appui.</li> </ol>			
<b>RESULTATS ATTENDUS:</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Base de données sur les épidémies, maladies infectieuses, hygiène alimentaire et sanitaire;</li> <li>• Systèmes d'aide visant la prise de décision;</li> <li>• Assistance à distance des techniciens de santé et du personnel médical;</li> <li>• Statistiques.</li> </ul>			



#### XI.4. SECTEUR DES COMMUNICATIONS

PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES D'INFORMATION ET COMMUNICATION			
<i>PROJECT D'INFRASTRUCTURE ET COMMUNICATION</i>			
PROJET N° 5/PIC/MIH-01			
<b>PROGRAMME:</b> COMMERCE ELECTRONIQUE			
<b>TITRE DU PROJET:</b> POURVOYER DE SERVICE À L'INTERNET			
<b>ENTITÉ OU INSTITUTION TUTÉLAIRE:</b> DIRECTION GENERAL DES COMMUNICATIONS			
<b>ENTITÉS BAILLEURS DE FONDS:</b> (Potentiels Partenaires)			
Bailleurs de Fonds Etrangers: 125.000 USD			
Gouvernement du Cap Vert: 25.000 USD			
<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS:</b>			
Coût Total du Projet: 150 000 USD			
Financement Extérieur: USD			
Contrepartie Nationale: USD			
<b>RESPONSABLES TECNICO-SCIENTIFIQUE:</b> MINISTERE D'INFRASTRUCTURE ET HABITAT			
DEMARRAGE DU PROJET		CONCLUSION DU PROJET	
MOIS	ANNÉE	MOIS	ANNEE
<b>INTERVENANTS:</b> MIH, MAIRIES, C.V. TELECOM, POSTES DU CAP VERT, CHAMBRES DE COMMERCE, BANQUES, DGCOMMERCE, SISP, ...			
<b>DESCRIPTION DU PROJET:</b>			
Création d'un pourvoyeur de service on line (un web site) en tant qu'expérience du commerce électronique au Cap Vert dont les produits avec la marque du Cap Vert seront exposés à vendre, avec garantie de sécurité et de qualité.			
<b>OBJECTIF:</b>			
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Promouvoir le commerce électronique;</li> <li>2. Garantir «l'acheteur» qualité du produit;</li> <li>3. Envoyer au-delà des frontières un produit 100% capverdien.</li> </ol>			
<b>ACTION QUI SERONT MENEES:</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convaincre les fournisseurs des produits;</li> <li>• Créer les infrastructures;</li> <li>• Doter les Postes de moyens qui peuvent garantir une livraison rapide et efficace;</li> <li>• Préparer la législation qui peut garantir la sécurité et la qualité;</li> <li>• Doter nos Banques de moyens qui peuvent garantir les transactions le plus rapidement possible;</li> <li>• Créer une équipe capable de coordonner de manière à faire fonctionner tout le système sans interruptions.</li> </ul>			

PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES D'INFORMATION ET COMMUNICATION			
<i>PROJECT D'INFRASTRUCTURE ET COMMUNICATION</i>			
PROJET N° 6/PIC/MIH-02			
<b>PROGRAMME:</b> INTERNET			
<b>TITRE DU PROJET:</b> CYBER CENTRES MOBILES			
<b>ENTITÉ OU INSTITUTION TUTÉLAIRE:</b> DIRECTION GENERAL DES COMMUNICATIONS			
<b>ENTITÉS BAILLEURS DE FONDS:</b> (Potentiels Partenaires)			
Bailleurs de Fonds Etrangers: 150.000 USD			
Gouvernement du Cap Vert: 50.000 USD			
<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS:</b>			
Coût Total du Projet: 200 000 USD			
Financement Extérieur: USD			
Contrepartie Nationale: USD			
<b>RESPONSABLES TECNICO-SCIENTIFIQUE:</b> MINISTERE D'INFRASTRUCTURE ET HABITAT			
DEMARRAGE DU PROJET		CONCLUSION DU PROJET	
MOIS	ANNÉE	MOIS	ANNEE
<b>INTERVENANTS:</b> MIH, TRESOR, C.V. TELECOM, JEUNESSE, PNUD..			
<b>DESCRIPTION DU PROJET:</b>			
Bus (deux dans une première phase) dûment équipés avec 6 ou 8 ordinateurs – <b>Cyber centres mobiles</b> , qui servent pour la formation, promotion et l'utilisation de l'Internet surtout dans les zones rurales, où les jeunes/étudiants et autres, n'ont pas d'accès aux ordinateurs domiciliaire ou scolaire.			
<b>OBJECTIF:</b>			
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Augmenter et faciliter l'accès à l'Internet</li> <li>2. Former les jeunes/étudiants;</li> <li>3. Répandre l'Internet au sein de la population;</li> <li>4. Promouvoir l'enseignement à distance</li> </ol>			
<b>ACTION QUI SERONT MENEES:</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation /capacitation des élèves</li> <li>• Relèvement des zones prioritaires</li> <li>• Acquisition des bus et des équipements</li> <li>• Acquisition des lignes téléphoniques dans les différents points</li> <li>• Formations des moniteurs pour accompagner le Telecentre</li> </ul>			

PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES D'INFORMATION ET COMMUNICATION			
<i>PROJECT D'INFRASTRUCTURE ET COMMUNICATION</i>			
PROJET N° 7/PIC/MIH-03			
<b>PROGRAMME:</b> INTERNET			
<b>TITRE DU PROJET:</b> TELECENTRE COMMUNITAIRE MULTIUSE			
<b>ENTITÉ OU INSTITUTION TUTÉLAIRE:</b> DIRECTION GENERAL DES COMMUNICATIONS			
<b>ENTITÉS BAILLEURS DE FONDS:</b> (Potentiels Partenaires)			
Bailleurs de Fonds Etrangers: 75.000 USD			
Gouvernement du Cap Vert: 25.000 USD			
<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS:</b>			
Coût Total du Projet: 200 000 USD			
Financement Extérieur: USD			
Contrepartie Nationale: USD			
<b>RESPONSABLES TECNICO-SCIENTIFIQUE:</b> MINISTERE D'INFRASTRUCTURE ET HABITAT			
DEMARRAGE DU PROJET		CONCLUSION DU PROJET	
MOIS	ANNÉE	MOIS	ANNEE
<b>INTERVENANTS:</b> MIH, TRESOR, C.V. TELECOM, JEUNESSE, PNUD..			
<b>DESCRIPTION DU PROJET:</b>			
Un <b>Cyber centre</b> équipé avec 6 ou 8 ordinateurs plus une gabine téléphonique, fax, photocopie, plastifications des et encardénations des documents, vendre des phones card, qui servent la communités surtout pour la promotion et l'utilisation et utilisation de l'Internet dans une déterminé commutais, surtout les zones rurales.			
<b>OBJECTIF:</b>			
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Augmenter et faciliter l'accès à l'Internet</li> <li>2. Former les jeunes/étudiants;</li> <li>3. Répandre l'Internet au sein de la population;</li> <li>4. Promouvoir l'enseignement à distance</li> </ol>			
<b>ACTION QUI SERONT MENEES:</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation /capacitation des élèves</li> <li>• Relèvement des zones prioritaires</li> <li>• Acquisition des places et des équipements</li> <li>• Acquisition des lignes téléphoniques dans les différents points</li> </ul>			

**XI.5. POSTES DU CAP VERT**

<b>PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES D'INFORMATION ET COMMUNICATION</b>			
<b>PROJECT D'INFRASTRUCTURE ET COMMUNICATION</b>			
PROJET N° 8/PIC/ POSTES, SARL -01			
<b>TITRE DU PROJET:</b> AUGMENTATION DU RESEAU DE POSTES ET MONTAGE DE L'INTERNET DANS LES STATIONS			
<b>ENTITÉ OU INSTITUTION TUTÉLAIRE:</b> POSTES DU CAP VERT, SARL			
<b>ENTITÉS BAILLEURS DE FONDS:</b> (Potentiels Partenaires) Bailleurs de Fonds Etrangers: Gouvernement du Cap Vert:			
<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS:</b> Coût Total du Projet: 540.000 USD Financement Extérieur: Contrepartie Nationale:			
<b>RESPONSABLES TECNICO-SCIENTIFIQUE:</b> POSTE DU CAP VERDE, MIH-DGC			
<b>DEMARRAGE DU PROJET</b>		<b>CONCLUSION DU PROJET</b>	
<b>MOIS</b>	<b>ANNÉE</b>	<b>MOIS</b>	<b>ANNEE</b>
<b>DESCRIPTION DU PROJET:</b>			
Construction de 21 stations de Postes simples surnommés de troisième catégorie dans des localités à l'intérieur des îles avec une certaine expression relativement à la population ayant comme base une station de 3ème catégorie pour chaque 2.000 habitants, une de 2 <sup>me</sup> catégorie pour chaque 10.000 habitants et une de première classe pour chaque 15.000 habitants.			
L'installation d'un ordinateur dans chaque station de troisième catégorie, de deux dans celles de deuxième catégorie et dans celles de première catégorie ça va dépendre du nombre de postes d'accueil. Les ordinateurs doivent aussi servir à la population pour l'usage de l'Internet et l'envoi et réception de E-Mail, moyennant une petite contribution à peine pour couvrir les coûts.			
<b>OBJECTIF:</b>			
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un plus grand rapprochement de l'entreprise Poste auprès de la population.</li> <li>2. Elargissement de la prestation de services des Postes à toutes les communautés, particulièrement dans le domaine des services financiers postaux.</li> <li>3. Développement des communications internes et internationales avec la population du Cap Vert répandue par tous les villages du pays.</li> <li>4. Représentation de l'Administration Central dans les différentes questions dont le citoyen des zones lointaines ont beaucoup de difficultés pour se communiquer avec l'Administration pour la résolution de divers problèmes très importants pour leur vie.</li> <li>5. Développer en articulation avec autres institutions financières et administration centrale, le programme de micro-crédit visant la résolution de problèmes ponctuels comme une forme lutter contre la misère.</li> <li>6. Permettre à la population capverdienne, même celles qui se trouvent dans les villages les plus reculés, l'accès aux moyens plus sophistiqués de communication tel que l'Internet.</li> </ol>			
<b>BENEFICIAIRES:</b>			
Population capverdienne d'une manière générale et particulièrement ceux qui vivent dans les villages.			

PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES D'INFORMATION ET COMMUNICATION			
<i>PROJECT D'INFRASTRUCTURE ET COMMUNICATION</i>			
PROJET N° 10/PIC/ POSTES, SARL -02			
<b>TITRE DU PROJET:</b> COURRIERS HYBRIDE			
<b>ENTITÉ OU INSTITUTION TUTÉLAIRE:</b> POSTES DU CAP VERT, SARL			
<b>ENTITÉS BAILLEURS DE FONDS:</b> (Potentiels Partenaires)			
Bailleurs de Fonds Etrangers:			
Gouvernement du Cap Vert:			
<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS:</b>			
Coût Total du Projet: 150.000 USD			
Financement Extérieur:			
Contrepartie Nationale:			
<b>RESPONSABLES TECNICO-SCIENTIFIQUE:</b> POSTE DU CAP VERDE			
DEMARRAGE DU PROJET		CONCLUSION DU PROJET	
MOIS	ANNÉE	MOIS	ANNEE
<b>DESCRIPTION DU PROJET:</b>			
Transformation de courrier électronique en courrier physique(normal) et vice-versa avec le traitement de correspondances et ça distribution.			
<b>OBJECTIF:</b>			
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Combinaison des NTICs avec la veille tradition de la Poste.</li> <li>2. La réponse aux besoins des clients importants, à travers d'une communication rapide et organisée avec ses propres clients.</li> <li>3. La diminution de traitement manuel de correspondance.</li> <li>4. La réorganisation du secteur postal.</li> <li>5. Donner sens à la modernisation que les Postes tant aspirent.</li> </ol>			
<b>IMPACTS DU PROJET FACE À L'ENTREPRISE ET A LA SOCIETE</b>			
La modernisation d'un service de correspondance apporte des bénéfices à la société dans son ensemble. Plus, le passage d'informations de l'expéditeur vers le récepteur est fluide, plus dynamique est la société dans son ensemble et plus rapide se développe l'économie d'un Pays. Pour l'entreprise il est évident qu'il sera très positif parce que ça ira augmenter son chiffre d'affaires de manière significative et avec une augmentation du volume de correspondances ce que conduira certainement développement d'autres affaires.			
<b>BENEFICIAIRES:</b>			
Population capverdienne d'une manière générale et particulièrement ceux qui vivent dans les villages.			

PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES D'INFORMATION ET COMMUNICATION			
<i>PROJECT D'INFRASTRUCTURE ET COMMUNICATION</i>			
PROJET N° 11/PIC/ POSTES, SARL -03			
<b>TITRE DU PROJET:</b> ORGANISATION DANS LES POSTES DU COMMERCE ELECTRONIQUE			
<b>ENTITÉ OU INSTITUTION TUTÉLAIRE:</b> POSTES DU CAP VERT, SARL			
<b>ENTITÉS BAILLEURS DE FONDS:</b> (Potentiels Partenaires)			
Bailleurs de Fonds Etrangers:			
Gouvernement du Cap Vert:			
<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS:</b>			
Coût Total du Projet: 270.000 USD			
Financement Extérieur:			
Contrepartie Nationale:			
<b>RESPONSABLES TECNICO-SCIENTIFIQUE:</b> POSTE DU CAP VERDE, MIH-DGC			
DEMARRAGE DU PROJET		CONCLUSION DU PROJET	
MOIS	ANNÉE	MOIS	ANNEE
<b>DESCRIPTION DU PROJET:</b>			
Construction de l'espace propre -magasin pour les produits(entré et sortié) équipé avec système(worstation conected avec les diferents interprises:Banques, magasins, ...) par l'activité de commerce électronique.			
<b>OBJECTIF:</b>			
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Elargissement de la prestation de services des Postes à toutes les communautés, particulièrement dans le domaine des services financiers postaux.</li> <li>2. Développement de de commerce électronique.</li> <li>3. Envoyer au-delà des frontières un produit 100% capverdien</li> </ol>			
<b>BENEFICIAIRES:</b>			
Clients			

**XI.6. SECTEUR D'AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT**

<b>PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES D'INFORMATION ET COMMUNICATION</b>			
<b>PROJECT D'INFRASTRUCTURE ET COMMUNICATION</b>			
PROJET N° 13/PIC MAAA-01			
<b>PROGRAMME:</b> ENVIRONNEMENT/GESTION DES ZONES COTIERES			
<b>TITRE DU PROJET:</b> GESTION DES ZONES COTIERES DU CAP VERT			
<b>ENTITÉ OU INSTITUTION TUTÉLAIRE:</b> MINISTERE DE L'AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT ET ALIMENTATION			
<b>ENTITÉS BAILLEURS DE FONDS:</b> (Potentiels Partenaires)			
Bailleurs de Fonds Etrangers:			
Gouvernement du Cap Vert:			
<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS:</b>			
Coût Total du Projet: 100.000 USD			
Financement Extérieur: USD			
Contrepartie Nationale: USD			
<b>RESPONSABLES TECNICO-SCIENTIFIQUE:</b> MINISTERE DE L'AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT ET ALIMENTATION			
<b>DEMARRAGE DU PROJET</b>		<b>CONCLUSION DU PROJET</b>	
<b>MOIS</b>	<b>ANNÉE</b>	<b>MOIS</b>	<b>ANNEE</b>
<b>INTERVENANTS:</b> INDP, SEPA/MAAA, SURVEILLANCE COTIERE			
<b>DESCRIPTION DU PROJET:</b>			
Création d'une banque de données de gestion de la Zone Côtière du Cap Vert, orientée spécifiquement vers la définition d'une politique d'utilisation de l'orle maritime. On prétend faire la création d'un cadre normatif qui permet au secteur de gérer le même espace et de définir les zones à l'utilisation des différentes activités, nommément, l'extraction des inertes, expansion portuaire et de plaisance.			
<b>OBJECTIF:</b>			
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Protection environnementale</li> <li>2. Amélioration du système de recueil, traitement et divulgation d'information</li> <li>3. Gestion intégrée des zones côtières</li> </ol>			
<b>BENEFICIAIRES:</b>			
Population en Générale			

## XI.7. INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE

<b>PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES D'INFORMATION ET COMMUNICATION</b>			
<b>PROJECT D'INFRASTRUCTURE ET COMMUNICATION</b>			
PROJET N° 15/PIC/ INE – 01			
<b>PROGRAMME:</b> INTERNET			
<b>TITRE DU PROJET:</b> INE dans l'INTERNET – DIFFUSION D'INFORMATION STATISTIQUE			
<b>ENTITÉ OU INSTITUTION TUTÉLAIRE:</b> INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE			
<b>ENTITÉS BAILLEURS DE FONDS:</b> (Potentiels Partenaires)			
Bailleurs de Fonds Etrangers USD			
Gouvernement du Cap Vert: USD			
<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS:</b>			
Coût Total du Projet: 100 000 USD			
Financement Extérieur: USD			
Contrepartie Nationale: USD			
<b>RESPONSABLES TECNICO-SCIENTIFIQUE:</b> MINISTERE D'INFRASTRUCTURE ET HABITAT			
DEMARRAGE DU PROJET		CONCLUSION DU PROJET	
MOIS	ANNÉE	MOIS	ANNEE
<b>INTERVENANTS:</b> INE-CV, Organes Producteurs de Statistiques Sectoriels, C. V. Telecom.			
<b>DESCRIPTION DU PROJET:</b>			
Le projet INE à l'INTERNET comprend deux phases.			
<b>1ère phase: Création du Web Site du INE</b>			
Le Web Site du INE, détient des informations sur le système statistique national, indicateurs statistiques généraux plus utilisés et des informations promotionnelles d'accès gratuit et public.			
<b>Avantages de la 1ère phase</b>			
Elle permettra l'accès au public utilisateur de l'INTERNET à l'information statistique officielle, permettant ainsi remuer l'obstacle de la distance par rapport à l'INE et autres organes du SEN. Il pourra contribuer à améliorer le service prêté à l'utilisateur à travers du courrier électronique, avec la réception de commentaires et suggestions et réponses aux questions posées par les utilisateurs			
<b>2ème Phase: STATLINE</b>			
A la Deuxième phase l'INE doit créer une banque de données statistiques officielles nationales, englobant toute l'information statistique actuelle de production propre, ou d'organes producteurs de statistiques sectorielles, aussi bien que des séries historiques. La banque de données sera régulièrement actualisée, avec de nouvelle information statistique disponible.			
La présence d'un serveur de l'INE à l'INTERNET permettra l'accès rapide et pas cher à l'information statistique officielle disponible, 24 heures par jour et 7 jours par semaine. Tout l'utilisateur de l'INTERNET, national ou étranger, où il se trouve, peut moyennant un contrat avec l'INE avoir accès au STATLINE et à toutes leurs ressources. Le STATLINE sera accessible à partir de la page de l'INE dans l'INTERNET. Cette dernière doit continuer à rendre disponible des indicateurs généraux, l'information promotionnelle, étant le STATLINE tourné vers l'utilisateur avec des intérêts plus importants.			
<b>OBJECTIF:</b>			
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rendre disponible pour les utilisateurs de manière orientée la consultation on-line de l'information statistique produite par l'INE et par les organes producteurs de statistiques sectoriels.</li> <li>2. Facilité et rapidité dans l'actualisation de l'information statistique</li> <li>3. Flexibilité dans le maniement de l'information</li> <li>4. Centralisation, contrôle de qualité et crédibilité dans l'information statistique officielle</li> <li>5. Sécurité et restriction d'accès à l'information</li> </ol>			
<b>ACTION QUI SERONT MENEES:</b>			
La mise en œuvre du STATLINE comprend:			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une étude du marché potentiel du système</li> <li>• Analyse du système d'information.</li> <li>• Arrangements institutionnels entre l'INE, les OPES et autres intervenants</li> <li>• Acquisition et installation d'équipements informatiques – softwares et hardware, et autres infrastructures.</li> <li>• Production et développement de la banque de données, et d'applications de gestion et de consultation Acquisition des bus et des PC</li> <li>• Acquisition des lignes téléphoniques dans les différents points</li> </ul>			
<b>BENEFICIAIRES:</b>			
Toute la communauté d'information statistique officielle sur le Cap Vert, pour la connaissance, pour l'investigation, pour l'intermédiation ou pour la prise de décision, résident dans le pays ou à l'étranger			



---

## XII – STRATEGIES POUR LE DEVELOPPEMENT DU PLAN

---

Le développement doit se faire ayant comme base l'identification du rôle et des responsabilités de chacun des secteurs qui doivent être bénéficiés, tout en définissant le niveau d'intervention, visant créer des conditions techniques, institutionnelles et légales pour la matérialisation des projets et la recherche de partenariat approprié pour le financement et appui technique.

Ça étant, on recommande:

### **A. Rôle et responsabilités des différents secteurs nationaux:**

Les différents opérateurs, nommément, les télécommunications et les énergies, doivent augmenter la capacité de couverture nationale en infrastructures;

Les entités compétentes dans ce domaine et les opérateurs des télécommunications doivent étudier des mécanismes visant l'utilisation des TICs, moyennant des politiques de réduction de prix, exemption de taxes, concession de crédits et diminutions des taxes douanières sur le matériel informatique et de télécommunication visant augmenter le nombre d'utilisateurs des TICs au Cap Vert;

Les institutions engagées dans les différents projets doivent se responsabiliser pour rendre disponible toutes les informations et appuis visant alimenter et à mettre en fonctionnement tous les systèmes d'information et de communication, créés;.

Définir une politique de formation intégré, englobant les différents fronts de développements du pays, tenant compte de l'utilisation et du développement des NTICs;

Réaliser des actions de formation/capacitation et sensibilisation dans tous les fronts/secteurs du pays, particulièrement, auprès des décideurs et des utilisateurs potentiels des NTICs;

### **B. Promotion de partenariats**

Renforcer les partenariats déjà existants dans le domaine de projets existants dans ces domaines au Cap Vert (UNESCO, PNUD, UIT, CEDEAO, Banque Mondiale, UNICEF, Portugal – GAERI, Agence de Coopération Brésilienne, etc.)

Travailler avec des institutions spécialisées, nommément l'UIT, CRDI et /ou autres institutions intéressées à porter leur soutien, visant la mise en œuvre des actions prioritaires prévues dans le Plan.

Rendre possible l'utilisation intégrée des ressources entre les différents intervenants et opérateurs qu'appartiennent au même secteur.

---

**BIBLIOGRAPHIE**

---

- 1- PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT 1997-2000;
- 2- TRINDADE, Armando Rocha et autres. **Rapport Final. Etude d'Enseignement à distance au Cap Vert.** Université de Lisbonne. Lisbonne. 1993;
- 3- PINTO, Edgar C. Et autres. NLTPS. Cap Vert 2020. Etude National de Perspectives à long terme. Scénarios et stratégies de développement. Praia 1977;
- 4- LES GRANDES OPTIONS DU PLAN 1997-2000 Insertion dynamique du Cap Vert dans le Système Economique Mondiale. Ministère de la Coordination Economique. Praia;
- 5- PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT 1997/2000. Evaluation à mi-parcours. Encadrement macro-économique. 1999. Praia;
- 6- GERSTEIN, Marc S. Pensamiento Estratégico. Programa de Gestión de la información. CEPAL/CLADES, Santiago de Chile. 1996;
- 7- PUENTICEB. Projet d'Utilisation Educative des Nouvelles Technologies d'Information et Communication dans les Ecoles de Base. MECJD. Institut Pédagogique. Praia. 1999;
- 8- WORKSHOP EN COMMUNICATION MULTI-MEDIA. Rapport. Ministère de l'Education et du Sport. Praia. 1995;
- 9- MELO, Georgina et BARROS, Pedro. Rapport du Développement Humain. Etude de Base. Actualisation d'Indicateurs Economiques et Sociaux et Calculs des Indices Nationaux et Régionaux du Développement Humain. PNUD. Praia. 1998;
- 10- LES POLITIQUES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE. Problématiques, orientations, perspectives. UNESCO. 1987
- 11- NEIDA. Le réseau d'innovation éducative pour le développement en Afrique, 1997-1998. Bureau Régional pour l'Education en Afrique. Sénégal, Dakar. 1998;
- 12- AUREA, Adriana Pacheco et GALVA, Antonio Carlos F. Importation de technologie, accès aux innovations et développement régional: le cadre récent au Brésil. RECITEC. Recife. 1998;
- 13- CULTURE, SOCIETY AND INFORMATION TECHNOLOGY. American Anthropological Association and computing Research Association. 1998;
- 14- ANDRADE, Alvaro Ludjero et ILBOUD, jean Pierre. Programme National de Communication pour le développement (Document de Travail. FAO/Ministère de la Culture. Praia. 1999);
- 15- ETUDES ET OPPORTUNITES POUR LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET PORTUGAISES. Guide du Cap Vert. Association Industrielle Portugaise/Chambre du Commerce et Industrie. 1997;
- 16- THE WAY FORWARD TO A PEOPLE-CENTRED AFRICAN INFORMATION SOCIETY. ADF. Addis Ababa. 1999;

- 17- ALVAREZ, Manuel D. González et MELO, Maria Angela C., Processus d'Organisation et Intégration des Pôles Technologiques et de Modernisation. RECITEC. Recife. 1997;
- 18- ROSENTHAL, David. PNI et Capacitation Technologique: une tentative d'évaluation. RECITEC. Récife. 1998;
- 19- FERREIRA, JORGE Pires. Projet de Liaison des Ecoles Secondaires au Réseau Internet. MECJD/DGEBS/TELECOM. Praia. 1998;
- 20- MONTIVLOFF, Victor. Políticas Nacionales de información. Manual sobre la formulación, aprobación, aplicación, e funcionamiento de una política nacional sobre la información. Programa General de Información y UNISIST. Paris: UNESCO. 1990;
- 21- WORKSHOP SUR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES. Rapport Final. MECJD/Cops de la Paix. Praia. 1999.